

Fluorob

# Critique Communiste

revue mensuelle  
de la

Ligue Communiste Révolutionnaire

(section française de la IV<sup>e</sup> Internationale)

n° 27

mars 84 / 14 fr.

## Sommaire

**Echec cinglant de l'impérialisme  
au Liban**

•  
**Défense de l'école publique :  
Il y a urgence !**

•  
**La « question des femmes »  
dans la CGT et la CFDT**

**Dossier**

•  
**CHARBONNAGES :  
Pas de fatalité  
aux suppressions d'emplois**

•  
**Classe ouvrière et division syndicale  
de 1977 à 1981**

•  
**Glucksman, chevalier de l'Occident**

# Echec cinglant de l'impérialisme au Liban

**U**NE fois de plus, le Liban fait la une de l'actualité. Mais cette fois, l'Etat « légal », représenté par Amine Gemayel et dont les puissances occidentales se prévalaient pour justifier leur intervention militaire, s'est effondré. Le président libanais ne jouit plus d'aucun soutien significatif parmi les dirigeants musulmans, comme en témoigne la démission du Premier ministre, Chafic Wazzan. Les chiïtes du mouvement Amal et les druzes du Parti socialiste progressiste de Walid Joumblatt sont entrés en rébellion ouverte. Malgré l'appui logistique des troupes américaines et françaises, l'armée s'est désagrégée à la suite de la désertion massive des éléments chiïtes. Les dernières unités fidèles au régime ont été chassées des positions qu'elles détenaient encore à Beyrouth-Ouest et dans la montagne du Chouf. Gemayel ne règne plus que sur une infime partie du territoire et ne bénéficie que du soutien de son propre parti, les Phalanges (Kataëb).

De quelque façon que se dénoue la crise, il est d'ores et déjà certain que les Etats-Unis et leurs alliés viennent de subir leur plus important revers depuis l'accession de Ronald Reagan à la Maison-Blanche. Même s'il n'efface pas les points marqués par l'impérialisme ces derniers mois dans divers points du globe (voir *Critique communiste* de décembre 1983), ce revers et le retrait en cours des contingents de la Force multinationale quadripartite auront des prolongements considérables. Car ils bouleversent les rapports de forces dans une zone décisive.

## L'effondrement de la pax americana

Certes, le Liban ne dispose pas d'importantes réserves de matières premières. Il ne joue pas un rôle politique et militaire actif au plan local. Mais, situé au cœur du Proche-Orient, il est un facteur clé de la stabilité de ce vaste ensemble géopolitique voisin appelé Moyen-Orient et qui s'étend, autour du golfe Arabo-Persique, de la péninsule arabique aux plateaux iraniens.

Très tôt, les puissances impérialistes ont saisi l'étroite interaction des deux ensembles. Dès 1903, le Britannique V. Chirol décrivait le Moyen-Orient comme un sous-système stratégique homogène : « *La question du Moyen-Orient est le résultat de la projection constante des forces européennes, morales, commerciales et militaires en Asie, projection qui transforme lentement, mais d'une manière continue, toutes les conditions qui ont permis à la Grande-Bretagne d'acquérir une position d'hégémonie sans égale sur le continent asiatique.* » Il est tout à fait significatif qu'à la même époque aient débuté les interventions françaises et britanniques au Proche-Orient.

Au fil des décennies, le Moyen-Orient a vu croître son importance économique et stratégique. Depuis 1979, la chute de la monarchie Pahlevi en Iran en a bouleversé l'équilibre. La politique des métropoles occidentales favorisant la constitution de minuscules Etats dans le Golfe s'avère désormais d'autant plus dangereuse que ces derniers sont composés de nombreux musulmans chiïtes susceptibles d'être influencés par Téhéran. Ces derniers sont par exemple 60 % à Barhein et 35 % à Koweït. De surcroît, la considérable

réduction des profits pétroliers, du fait de la crise économique — qui provoque la baisse des prix et des productions d'hydrocarbures — déstabilise les oligarchies locales.

Elle exacerbe les tensions sociales alors que les capacités des armées locales restent des plus incertaines en cas de troubles. Les disparités économiques et les ambitions des équipes dirigeantes provoquent l'éclatement de conflits meurtriers comme celui qui oppose, depuis trois ans, l'Irak et l'Iran. La question palestinienne — tout comme d'ailleurs la question kurde — demeure explosive, en dépit des coups sévères portés à l'OLP.

Pour Washington, cette évolution est particulièrement préoccupante, cette zone lui fournissant la plus grande partie de son approvisionnement énergétique. Pour y faire face, elle a entrepris de renforcer ses alliés, à commencer par Israël, plus que jamais consacré dans son rôle de gendarme du Proche-Orient. Une série de bases logistiques ont été aménagées en Arabie Saoudite, en Somalie, en Turquie, en Égypte, pour servir de relais à d'éventuelles expéditions militaires.

Avec l'invasion du Liban en 1982 et la défaite de l'OLP à Beyrouth, l'impérialisme a entrevu la possibilité de renforcer son dispositif. Le 24 octobre dernier, Reagan résumait parfaitement les enjeux de sa politique dans ce pays : *« Si le Liban tombe sous la coupe de forces tyranniques hostiles à l'Occident, ce n'est pas seulement notre position stratégique en Méditerranée orientale qui serait menacée, mais aussi la stabilité de tout le Moyen-Orient, y compris les vastes ressources de la péninsule arabe. Dans la mesure où les perspectives de stabilité future sont grandement influencées par la présence de nos forces, cette présence est essentielle à notre crédibilité politique. »*

À l'été 1982, le projet de Washington était clair. Ayant affaibli la résistance palestinienne — dont l'essentiel des forces militaires se retrouvait, sous étroit contrôle, dans divers pays arabes — et la Syrie — qui prétend au statut de puissance régionale et dont les troupes stationnent au Liban depuis 1976 —, il visait l'instauration d'un régime fort, relais de sa politique dans la région. De plus, l'administration américaine entendait imposer une normalisation israélo-libanaise qui redonnerait du souffle à l'Égypte, jusqu'alors isolée par la signature des accords de Camp David et améliorerait la position des pays arabes pro-occidentaux. Indirectement enfin, il s'agissait de mettre l'Iran et la Libye sur la défensive, rétrécissant du même coup les marges de manœuvre de Moscou.

Au départ, ce plan bénéficiait de nombreux atouts. Le rapport de forces interne au Liban était substantiellement modifié au profit de l'impérialisme. Les forces de gauche se trouvaient marginalisées tandis que les différentes fractions de la bourgeoisie libanaise se voyaient contraintes d'avaliser l'accession de représentants phalangistes à la présidence de la République. Présents sur le terrain dans le cadre de la Force multinationale, les marines commençaient à entraîner l'armée « légale » pour la transformer en une troupe efficace de 65 000 hommes. Les capitaux affluaient en masse et l'on préparait la mise en œuvre d'un « plan Marshall ». Les émissaires de la Maison-Blanche — Philip Habib et Morris Draper — travaillaient en permanence à Beyrouth, à quelques centaines de mètres seulement du palais présidentiel.

### Une double contradiction

Deux facteurs ont cependant contribué à saper l'édifice. La tentative des Phalanges d'imposer par la force leur contrôle sur le pays est incontestablement le premier. Organisation politico-militaire d'inspiration fascisante, les Kataëb nourrissaient de longue date le projet d'établir, sur les 10 452 kilomètres carrés du Liban, un Etat totalement entre leurs mains.

Dès 1980, sous l'égide de Bechir Gemayel — élu à la présidence en août 1982 mais assassiné avant son entrée en fonctions — les Forces libanaises (coordination des milices réactionnaires dominée par les phalangistes) entreprenaient de noyauter l'appareil étatique. La nomination d'Amine Gemayel (ancien chef régional des milices Kataëb pour le Metn-Nord) leur permit de franchir un nouveau pas. Des cadres phalangistes furent nommés aux postes clés du gouvernement, de l'administration et de l'armée. Les milices progressistes furent désarmées tandis que les Forces libanaises conservaient leur

équipement. Des milliers de musulmans furent arrêtés, internés ou assassinés. Des squatters chiïtes furent expulsés dans le sud de Beyrouth et virent leurs logements détruits.

Une telle action ne pouvait que miner rapidement les bases du régime, en provoquant le soulèvement de la majeure partie de la population et en conduisant les leaders bourgeois musulmans à prendre leurs distances. Jonathan Randal, correspondant du *Washington-Post*, décrit fort bien le processus : « *Lorsque Amine mit des phalangistes à beaucoup des postes clés de son gouvernement, il sema les germes de l'aliénation croissante des musulmans à son régime. Lentement, au fil des mois, il a gaspillé l'énorme capital de bonne volonté qui avait accompagné son élection, surtout parmi les Libanais qu'avait effrayés la perspective d'avoir son frère pour président. Progressivement, les musulmans, qui avaient fêté son élection, en sont venus à le considérer comme un président phalangiste.* » (*La Guerre de mille ans*. Editions Grasset, 1984.)

En donnant, au mois de février, l'ordre à ses troupes d'investir le quartier Chi'ia (à majorité chiïte) dans le sud de la capitale, Amine Gemayel tenta un dernier coup de force pour imposer son pouvoir. Il ne réussit qu'à provoquer l'embrasement généralisé et la déroute de son armée.

L'explosion des contradictions internes du projet impérialiste fut le second élément décisif de l'effondrement de la pax americana. Une fois établi le pouvoir de son protégé, Reagan tenta de consolider son avantage, en proposant un plan global de « paix », susceptible d'obtenir l'aval des gouvernements arabes modérés. En prévoyant l'évacuation du Liban et un retrait quasi général d'Israël des territoires occupés en 1967, il ne pouvait cependant que se heurter aux objectifs annexionnistes des dirigeants de Jérusalem. Voyant leurs intérêts menacés, ces derniers modifièrent alors leur politique, prirent leurs distances avec Gemayel et s'efforcèrent de jouer des oppositions entre les différentes fractions libanaises, dans le but d'affermir leur mainmise sur le sud du pays.

C'est ainsi qu'ils se mirent à fournir des armes aux milices druzes et annoncèrent, en septembre 1983, leur retrait de la route Beyrouth-Damas, des abords de la capitale et du Chouf, pour renforcer leurs lignes sur le fleuve Awali, au nord de Saïda. Ce retrait, organisé sans coordination avec l'armée libanaise, entraîna une reprise des combats et l'expulsion des phalangistes de la quasi-totalité du Chouf.

C'est dans ce contexte de pourrissement que fut signé l'accord israélo-libanais du 17 mai 1983. Si Israël s'engageait à retirer toutes ses forces armées du Liban, il se voyait également reconnaître une « région de sécurité » où Tshal pourrait mener certaines actions préventives. Le gouvernement libanais s'engageait, quant à lui, à réprimer les activités palestiniennes sur son sol et consentait à nouer des relations diplomatiques avec l'Etat sioniste, sous couvert d'un « bureau de liaison ». En un mot, cet accord consacrait la tutelle de Jérusalem sur l'Etat levantin et renforçait du même coup la puissance des milices chrétiennes.

Il constituait en outre un affront pour la plupart des bourgeoisies arabes et une déclaration de guerre à la majorité des forces musulmanes libanaises. La Syrie de son côté se voyait menacer d'isolement, alors qu'elle avait jusqu'alors observé une attitude réservée, sinon bienveillante, envers Gemayel. Cette situation poussa donc Damas à reprendre son appui logistique aux forces qu'elle influence et à accroître son propre potentiel militaire. Elle put le faire d'autant plus facilement que l'Etat sioniste connaît actuellement la plus grave crise politique et morale de son histoire. L'entrée en lice de la Syrie devait décider du sort de l'équipe au pouvoir.

## L'héritage de la colonisation

Au-delà de ces considérants géopolitiques, la crise en cours est également le produit de la persistance des frontières coloniales héritées de partages d'influence entre les grands Etats coloniaux. Issu du démantèlement de l'Empire ottoman, placé sous mandat français au lendemain de la Première Guerre mondiale, le Liban s'est toujours caractérisé par son manque d'homogénéité. Cela n'empêcha nullement les puissances occidentales de tenter d'assurer coûte que coûte la pérennité du *Pacte national* de 1943 qui répartissait les pouvoirs entre

les dix-sept communautés du pays, sur la base de leur importance numérique en 1928. Aux termes de ce pacte, les chrétiens maronites reçurent la présidence de la République et le contrôle de l'armée, les musulmans sunnites le poste de Premier ministre, les chiïtes la présidence de l'Assemblée nationale, etc.

Ce pacte eut pour premier effet de faire vivre le Liban sous un régime confessionnel, fondé sur les fiefs locaux des grands propriétaires terriens et des dirigeants bourgeois chrétiens et musulmans. Il consacra surtout la prédominance des maronites. Grâce à cette répartition, l'impérialisme pensait pouvoir rester aisément maître du jeu. Ce fut le contraire qui advint. Car l'accord de 1943 et le système de clans qu'il consacra accrurent l'impuissance et la vénalité des classes dirigeantes, surtout dans le contexte d'une économie dépendante, fondée essentiellement sur les services. Et ils s'avérèrent rapidement caducs. Du fait d'un taux de natalité supérieur, les communautés musulmanes devinrent majoritaires dans le pays. Elles représentent actuellement 70 % de la population, dont plus de 40 % de chiïtes, 20 % de sunnites et 10 % de druzes.

Mais ces clivages religieux recouvrent des oppositions de classes. Les chrétiens se sont ainsi, en grande partie, retrouvés au centre des régions les plus prospères tandis que les musulmans étaient relégués en milieu rural ou semi-urbanisé. De ce point de vue, le cas des chiïtes est exemplaire. Bien qu'étant la communauté la plus nombreuse, ils sont non seulement marginalisés dans les institutions (en 1974, sur les 85 postes de la haute administration, ils n'en recevaient que 14), mais ils forment aussi la grande masse du prolétariat des villes et des campagnes. Ce qui contribue à rendre insupportable la situation qui leur est faite. D'autant que les dix-huit députés qui les « représentent » au Parlement sont en majorité de grands propriétaires fonciers, des hommes d'affaires ou des membres des professions libérales qui font en général bloc avec la bourgeoisie maronite.

Au cours des années soixante-dix, avec la montée des luttes révolutionnaires dans le monde arabe et l'arrivée au Liban de centaines de milliers de Palestiniens, l'injustice du système rendit la situation explosive. Les forces de gauche gagnèrent en influence. Au bout du compte, seules l'intervention massive des métropoles occidentales et de leur relais sioniste, la volonté de toutes les oligarchies arabes de préserver le statu quo, l'incapacité de la gauche libanaise à offrir une perspective émancipatrice — la plupart de ses composantes sont noyées dans des fronts dominés par des tendances bourgeoises — ont empêché la dislocation pure et simple de l'Etat levantin. Mais ce fut au prix d'une guerre civile qui ne s'est pratiquement pas interrompue depuis 1975. Une guerre civile qui n'est probablement pas près de s'achever à en juger par la détermination de la bourgeoisie chrétienne maronite à sauvegarder ses privilèges et à empêcher un rééquilibrage du régime, sans parler d'une décon-fessionnalisation.

## Une nouvelle donne

A l'évidence, la défaite subie par l'impérialisme et la place conquise, au moyen des armes, par le mouvement chiïte Amal — devenu la principale force de l'opposition au pouvoir — risquent d'avoir des répercussions dans tout le Moyen-Orient. Pour conjurer ce danger, les capitales occidentales cherchent à susciter un règlement politique. Reste que les obstacles sont nombreux. En dépit de ses appels à l'union nationale et de ses engagements à suspendre l'accord israélo-libanais, le président en exercice n'a plus la moindre crédibilité.

Il n'émerge cependant aucune autre personnalité acceptable par tous les belligérants. Pire, au sein du camp chrétien, les clans hostiles aux phalangistes cherchent à tirer avantage de la déconfiture de leurs rivaux. Enfin, au plan diplomatique, le retrait des corps expéditionnaires américain, italien et britannique réduit considérablement les possibilités d'initiative des Etats impérialistes et les contraint à négocier avec l'URSS. Le gouvernement français vient d'en faire l'amère expérience avec l'échec de sa tentative pour remplacer la Force multinationale par des troupes des Nations unies.

Deux hypothèses demeurent dès lors ouvertes. La première est la partition du pays. La création de petits Etats confessionnels a depuis longtemps les faveurs de certains dirigeants sionistes — qui y voient le moyen d'imposer leur

domination sur la région — et d'une aile des Kataëb. Cette solution est également envisagée par divers cercles impérialistes, comme l'expliquait en 1982 Raymond Eddé, dirigeant maronite exilé à Paris : « Dès 1974, M. Kissinger projetait un plan visant à la partition du Liban — un Liban chrétien au nord de la route de Damas où on créerait un ghetto maronite et un Liban musulman au sud. (...) Ce plan visait aussi à offrir l'Akkar, Tripoli et une partie de la Bekaa à la Syrie en échange du Golan et d'une paix avec Israël, Israël faisant du Litani sa frontière nord. A moins que cette frontière nord ne soit placée, depuis l'invasion israélienne, sur le fleuve Awali. » (Cité par *Politique étrangère*, automne 1983.)

Une telle hypothèse n'est pas la plus probable. Car le démantèlement du Liban aurait des conséquences économiques désastreuses pour la bourgeoisie libanaise, toutes composantes confondues. Le chemin d'un règlement passe donc par un accord avec la Syrie et avec Nabih Berri, le leader d'Amal. L'Etat libanais resterait ainsi unifié mais le pouvoir central serait assujéti à la volonté de Damas, les milices chrétiennes maintenant l'autonomie des régions qu'elles contrôlent et Israël conservant sa tutelle sur le sud du pays.

Pour les capitales occidentales, il s'agit d'un moindre mal. Quels que soient ses liens avec Moscou, la Syrie a montré, dans le passé, ses dispositions à défendre l'ordre impérialiste. En 1976, ce sont ses troupes qui volèrent au secours de l'extrême droite chrétienne menacée par l'offensive des forces palestiniennes et progressistes. De même, en septembre dernier, en soutenant et en favorisant la scission de l'OLP, Hafez-el-Assad indiquait implicitement qu'il pouvait se montrer accommodant envers les intérêts américains et israéliens, pourvu que Washington veuille bien reconnaître ses prérogatives au Liban.

De son côté, la direction d'Amal réclame toujours la démission de Gemayel, mais elle se garde bien d'encourager le démantèlement de l'Etat bourgeois. Elle a même fait en sorte que ce soient la gendarmerie et les unités de l'armée sous commandement musulman qui soient chargées d'assurer l'ordre à Beyrouth-Ouest et non les miliciens qui avaient chassé les phalangistes. Il n'y a rien là de vraiment étonnant. Amal — aile militaire du Mouvement des déshérités — fut fondé en 1975 par l'imam Moussa Sadr pour faire pièce à l'influence du Parti communiste parmi les masses chiites pauvres. Jusqu'en 1982, il ne livra aucun combat aux Kataëb, réservant ses coups à la gauche et aux Palestiniens. C'est seulement l'intransigeance de Gemayel et de l'extrême droite chrétienne qui poussèrent cette organisation dans la voie de la lutte armée.

Successivement, Washington, Londres et Rome ont lâché Gemayel. Le gouvernement français, qui dans un premier temps a cherché à tirer son épingle du jeu et à renforcer son crédit auprès des régimes arabes réactionnaires, en faisant preuve de plus de fermeté que ses partenaires, s'est vu obligé, à son tour, d'avouer son échec. Claude Cheysson s'est rendu à Beyrouth pour négocier, avec toutes les parties, le retrait des marsouins. Symbole de sa défaite, le président libanais a dû emprunter le chemin de Damas pour fixer avec Hafez-el-Assad les conditions de son maintien aux affaires.

Quelle que soit l'issue de la partie engagée, même si Gemayel demeure à la tête de l'Etat libanais et même si le cadre du pouvoir bourgeois n'est pas remis en cause, une page aura été tournée. Le rêve impérialiste d'un Etat fort débouche sur une situation plus instable que jamais.

4 mars 1984

# Défense de l'école publique : il y a urgence !

NICOLAS JEANSON

**Q** U'est-ce qui ne coûte pas cher, qui figurait au programme de toutes les organisations de gauche, et qui, trois ans après le 10 mai, n'a pas avancé d'un pouce ? Trop facile, la question ne rapporterait pas cher au jeu des 1 000 francs...

« Convaincre et non contraindre », avait prévenu Savary, nommé au ministère de l'Education nationale pour ses qualités de diplomate.

« Nous proposons des négociations fraternelles », renchérisait Mitterrand lui-même en septembre 1981.

Dès ce moment, le choix était fait de ne pas toucher à l'ombre d'un article d'une seule loi antilaïque. Pas même à la loi Guerneur adoptée à la va-vite en 1977 par une droite redoutant sa défaite aux élections législatives de l'année suivante. Pas même aux « contrats simples », ceux sur lesquels le contrôle de l'Etat était le plus faible, dont l'existence devait s'achever en 1971 si Pompidou n'avait pas décidé de les pérenniser. Pas même à la taxe d'apprentissage dont le régime favorise outrageusement les écoles professionnelles du patronat, aux dépens des Lycées d'enseignement professionnel (LEP) publics.

Non : il devait être clair que le gouvernement ne déciderait rien sans l'aval et le consentement de l'Eglise, du patronat et de la droite. Pendant vingt-trois ans, la droite ne s'est pas gênée pour légiférer au profit de l'école privée. Il paraît donc que ce droit lui est réservé, puisque le PS et le PC se sont interdits de faire la loi pour l'école laïque pendant trois ans.

Chacun avait compris la formule de Mitterrand d'un « grand service public, laïque et unifié d'éducation » comme un engagement à procéder, certes plus ou moins vite, à la nationalisation laïque des établissements privés vivant des fonds publics. Et beaucoup pensaient que les

négociations portaient sur les modalités du processus, mais ne remettaient pas en cause son objectif.

Il en allait tout autrement. Le gouvernement n'offrait pas de discuter les échéances et les moyens de l'unification laïque ; il proposait de négocier l'objectif lui-même. Rétrospectivement, le bilan de la stratégie des négociations ne souffre aucune ambiguïté : la capitulation finale était contenue dans la méthode même choisie par le gouvernement. Qui peut croire que la hiérarchie catholique aurait accepté de négocier sa propre disparition du système scolaire ?

## Les objectifs de la hiérarchie catholique

C'est bien parce que le cadre des négociations était en contradiction avec le mandat laïque que l'Eglise a pu s'y inscrire, et l'utiliser habilement. Comment ?

Le premier objectif de la hiérarchie catholique a été de gagner du temps ; elle y est assez bien parvenue, obtenant du gouvernement plusieurs reports des échéances qu'il avait fixées. Cette course de lenteur présentait un double intérêt : d'une part, elle laissait le temps au lobby du privé de se mobiliser et d'organiser la pression de la rue ; d'autre part, elle permettait d'atteindre sans encombre les élections municipales, dont la droite attendait une victoire assez nette pour exiger le départ du gouvernement de gauche. Ainsi, en janvier 1983, un responsable du privé justifiait son refus du premier plan Savary par cet argument : « A deux mois des élections municipales, nous n'allions pas faire un formidable cadeau au gouvernement

en allant nous asseoir à la table des négociations. »

A l'ombre des négociations, la droite organisait donc les moyens de sa résistance. Mais elle poursuivait un deuxième but dans la discussion avec le ministère : celui d'étendre la négociation à la rénovation de l'ensemble du système éducatif, y compris public.

Avec un projet simple : si Savary adaptait le service public à quelques caractéristiques décisives de l'enseignement privé, celui-ci envisagerait naturellement en d'autres termes la perspective de son intégration à l'Education nationale. La hiérarchie catholique a donc fait de la réforme de l'école publique un préalable à la discussion sur le statut des écoles confessionnelles. « Rapprochez d'abord le fonctionnement de votre école du fonctionnement de la nôtre, faites un pas vers le privé, nous verrons ensuite si nous en ferons un vers vous » : tel est, en substance, le langage tenu par l'enseignement catholique à Savary, et que celui-ci a accepté d'entendre tant et si bien que ses propositions finales font plus de tort à l'école publique qu'à l'école privée !

Qu'en est-il, en effet, du projet Savary ? Selon Bruno Frappat, du *Monde* (le 20 octobre 1983), ce projet « d'une certaine manière, "privatise" l'enseignement public, puisqu'il insiste sur la décentralisation, l'autonomie, les réalités locales, principes qui suffiraient à justifier — en dehors de toute considération idéologique — l'existence d'établissements privés. »

## La cohérence du « savarysme »

Privatisation du service public : c'est exactement l'expression qui con-

vient pour désigner la politique de Savary. Comment ? Très simple :

1. Dans le cadre de la décentralisation, chaque établissement reçoit une « enveloppe globale » d'heures d'enseignement à répartir entre ses classes ; si l'enveloppe est trop petite, on commence par supprimer des enseignements, y compris obligatoires, ou l'on fait passer au bénévolat des enseignants ; c'est la phase du bricolage. L'étape suivante, c'est de recourir au financement extérieur pour « compléter » les lacunes du budget national : financement des familles pour les activités dites « périscolaires » ou pour rémunérer des « intervenants extérieurs » ; financement des collectivités locales qui le voudront bien, selon le profil de l'établissement ou la couleur politique de son chef.

2. Chaque établissement est invité à se doter d'un « projet d'établissement » qui définit ce que dans le privé on appelle le « caractère propre ». Le « projet », c'est le dépliant publicitaire de l'établissement, c'est la marque de sa différence, c'est son argument de vente auprès des familles. Rien à voir avec les projets pédagogiques qui naissent de l'initiative des enseignants dans le cadre maintenu d'une éducation nationale ; non. Le projet d'établissement, c'est ce qui l'autorisera à recruter ses élèves sur un critère idéologique, et sûrement social : les mêmes catégories sociales se retrouvent dans les mêmes projets éducatifs. Nul doute que les enfants d'enseignants qui trouvent, dans leur famille, un soutien permanent, choisiront des établissements à « pédagogie ouverte ».

3. Il ne servirait à rien que les établissements cultivent leurs différences, si les familles restaient contraintes d'inscrire leurs enfants dans l'établissement du coin. Il faut donc compléter le dispositif par un « assouplissement de la carte scolaire », c'est-à-dire donner aux familles le « libre choix » de l'établissement. Plus besoin de domicilier le gamin chez un parent éloigné pour qu'il accède au grand lycée prestigieux du centre-ville ; un bon dossier et l'adhésion au projet d'établissement suffiront. Et vogue la loi de la concurrence ! IL n'y a pas besoin d'un dessin pour comprendre que les inégalités entre établissements en sortiront renforcées, et que les écoles-ghettos achèveront de se refermer.

Ainsi, à la sélection sociale qui s'opère à l'intérieur des établissements, se rajoute une barrière à

l'entrée même de l'école. C'est un prétriage qui se met insidieusement en place.

## Une logique inexorable

Description excessive ? Certains s'efforcent de le croire, tant il est difficilement concevable qu'un gouvernement de gauche mette en place ce que la droite n'était pas parvenu à réaliser. Pourtant, le paradoxe s'explique. En refusant d'assumer son mandat, le gouvernement a dû inexorablement enfile les habits de la droite. La cohérence de sa politique se dessine trop nettement pour maintenir le doute.

Parti pour résorber le dualisme scolaire, Savary se refuse à intégrer l'école privée : il ne lui reste que la voie de l'alignement du service public sur l'enseignement privé. Le doigt est mis alors dans l'engrenage de la privatisation.

Parti pour réformer les collèges, Savary et le gouvernement ne veulent pas s'en donner les moyens matériels. On s'engage, avec la réforme Le-grand, dans la voie du renoncement à l'acquisition des connaissances, au profit des solutions (dont toutes ne sont pas condamnables) destinées à rendre plus supportable la vie quotidienne dans les collèges les plus secoués. Pas de réforme nationale donc, mais le volontariat et la débrouille, « l'adaptation aux réalités locales », sans considération pour les risques d'inégalités qui en découlent. La logique d'abandon prévaut là encore.

Parti pour donner la priorité à l'éducation, le gouvernement en revient à une austérité classique. La rentrée 1984 se marquera par une dégradation très nette des conditions de travail : suppressions de classes, augmentation des effectifs dans chaque classe, abandon d'enseignements, diminution des horaires de certaines matières, manque de crédits de fonctionnement. D'où la réaction des enseignants à un niveau inégalé depuis le 10 mai : « Trop, c'est trop », écrivaient ceux d'un collège, exprimant un sentiment répandu. Et pour gérer la pénurie, quoi de mieux que des établissements « autonomes », « responsabilisés » sur l'utilisation de leurs moyens qui sont gravement insuffisants ? Quoi de mieux que des établissements « différents », comme dans le privé, dans une situation d'austérité ?

Le « savarysme », s'il faut le résumer d'une formule, c'est la

décentralisation et la « privatisation » de l'Education nationale, au service d'une part de la gestion de la pénurie, de la conciliation avec la droite cléricale d'autre part.

Que cette politique s'entoure de considérants pédagogiques modernistes n'est pas pour étonner (c'est toujours le cas) et ne change rien à son résultat sur le terrain.

## Le privé en veut plus

Et le privé dans tout cela ? Il a déjà obtenu pas mal d'adaptations du service public au modèle qu'il prétend offrir. Si le gouvernement avait voulu donner acte aux tenants du privé que leur école n'est pas un reliquat du passé, mais une préfiguration de l'avenir, il ne s'y serait pas pris autrement.

Reste au Comité national de l'enseignement catholique (CNEC) à arracher les ultimes garanties pour sa propre école.

D'abord, il doit conserver sa tutelle sur les enseignants. Ceux-ci ne sauraient donc accéder au statut de la fonction publique, qui ferait de l'Etat, et de l'Etat seulement, leur employeur. Un enseignant du privé doit participer du caractère de son établissement ou partir : son chef ne peut donc être que le représentant des clients de la maison.

Ensuite, le CNEC veut s'assurer aussi que la puissance publique ne mettra pas le nez dans ses affaires. Chaque établissement resterait autonome. Mais le gouvernement se propose de les regrouper dans des Etablissements d'intérêt public (EIP) au niveau local, afin d'organiser la gestion des fonds publics qui leur sont alloués.

Car non seulement le gouvernement maintient le financement public des écoles privées à l'heure de l'austérité dans l'Education nationale (on finirait par oublier de parler de ce « détail » !), mais encore il met un terme aux litiges nés de l'application de la loi Guermeur : certaines municipalités utilisaient les ambiguïtés de la loi pour refuser de verser des crédits aux écoles privées. Regrettable lacune législative, benoîtement comblée par le gouvernement de gauche au profit du privé.

Cela ne suffit pourtant pas au CNEC, qui exige que les représentants de la collectivité publique (qui

paye) soient minoritaires dans les EIP !

## Un enjeu peu compris pour les travailleurs

L'enjeu de la bataille laïque n'a pas été toujours bien perçu dans le mouvement ouvrier. La politique gouvernementale en est la première responsable qui a brouillé les cartes à plaisir. Le soutien de la FEN et du CNAL à la stratégie des négociations a mis des bâtons dans les roues de la mobilisation. Le PC et les organisations qu'il influence ont, pour le moins, traîné la patte. Le terrain laïque a été abandonné, au moins dans les premiers temps, à ceux qui, confondant la guerre scolaire avec une guerre de religion, n'en comprennent pas l'enjeu. Les mêmes (FO, PCI...) découvrant soudainement les menaces qui planent sur le service public, passent de l'autre côté du cheval et renoncent à toute bataille pour la nationalisation laïque, quand ils ne proclament pas leur attachement à la « liberté de l'enseignement ». Malheureusement pour eux, il est maintenant assez clair que si le privé n'est pas nationalisé, le public sera privatisé, et qu'entre ces deux voies, le *statu quo* ne tiendra pas longtemps.

Reste que la difficulté à impliquer le mouvement ouvrier dans la bataille pour l'école ne tient pas seulement aux événements de l'après 10 mai. Pour les travailleurs, la crise signifie d'abord chômage et vie chère. Or, elle affecte tous les secteurs de la vie sociale : protection sociale, droits démocratiques, école, etc. Sur ces terrains, la mobilisation est moins facile, surtout quand les énergies sont concentrées sur la défense de l'emploi et du pouvoir d'achat, d'abord et avant tout. Cet obstacle n'était pas infranchissable mais il exigeait d'autant plus d'efforts et de volontarisme des organisations ouvrières, qui ne les ont pas fournis.

Il est également vrai que des secteurs du mouvement ouvrier considèrent la guerre scolaire comme une bataille rétro : la « laïque » ayant depuis longtemps imposé son existence face à l'école cléricale, le vrai problème serait celui de l'échec scolaire dans l'école publique. Sauf que tout est lié : le privé est aujourd'hui moins une école d'Eglise que la base avancée d'un projet de système éducatif concurrentiel.

Or, ceux qui pouvaient le mieux l'expliquer se sont fermés l'oreille des

travailleurs. Qui sont-ils ? Les organisations enseignantes qui ont vanté pendant des années les vertus de « l'école libératrice » au mépris de l'expérience de générations entières de travailleurs sélectionnés et rejetés. Ce discours, et la pratique avec, ont anesthésié l'opinion ouvrière sur l'enjeu scolaire, quand ils ne l'ont pas abandonnée aux sirènes néo-libérales.

Pour mobiliser davantage les travailleurs sur l'unification du service laïc, il aurait fallu montrer le lien entre cette question et celle de la transformation de l'école publique. C'était évidemment difficile de la part de ceux qui ont abandonné la critique de classe de l'école, quand ils ne donnaient pas l'impression de concevoir les réformes à travers des intérêts catégoriels.

Pour autant, rien n'est joué. La guerre scolaire est aussi un enjeu politique pour tout le mouvement ouvrier. La droite en a décidé ainsi. Elle ne cherche pas un compromis négocié. Elle veut infliger une défaite à la « République des professeurs » sur son propre terrain.

Il lui est plus facile de mobiliser sur la « liberté de l'enseignement » que sur la liberté de licencié. Elle a donc mis toutes ses forces derrière l'école privée.

Le défi est donc posé. Lors de la session parlementaire de printemps, le gouvernement devrait (s'il ne diffère pas une fois de plus ses décisions) soumettre au vote des députés des dispositions régressives, contre l'école publique, pour l'école privée.

Seul l'engagement de tout le mouvement ouvrier peut imposer des solutions rapides et progressistes : un budget supplémentaire pour l'école publique, et la nationalisation laïque de toutes les écoles privées vivant des fonds publics. A charge, pour celles qui refusent l'intégration, d'en revenir au financement privé.

Les manifestations régionales du CNAL, en novembre et décembre derniers, ont représenté un succès : parce que le langage du CNAL a été perçu comme celui du respect des engagements, et parce que le CNAL lui-même offrait un cadre unitaire à la mobilisation.

L'unité pour imposer le respect des engagements, dans la dernière ligne droite où nous sommes entrés, peut se réaliser à un niveau supérieur : celui d'une grande manifestation nationale à Paris, pour l'école laïque, avant la prochaine session parlementaire.

A nous aussi de « mettre le paquet », quand il est encore temps. □

# La « question femmes » dans la CGT et la CFDT

Danielle LACOSTE

**U**NE fracture s'est-elle opérée entre féminisme et syndicalisme ? Le silence observé par les centrales syndicales ouvrières sur la question des femmes, à peine rompu par quelques discours le 8 Mars, pourrait le laisser croire.

La réalité s'avère bien différente et dans les syndicats comme dans l'ensemble du corps social français, « Le féminisme n'est pas mort », ainsi que l'affirmait en octobre dernier un article d'*Antoinette*, le mensuel féminin de la CGT. La publication récente de divers articles et contributions dans la presse syndicale en est un révélateur important, même si elle ne constitue pas l'expression unique du féminisme dans les syndicats (les actions à la base, sans forcément présenter un caractère spectaculaire, n'en restent pas moins nombreuses).

## Quinze années de luttes féministes

Les articles consacrés à la question des femmes dans la presse CGT comme CFDT (nous citerons notamment « Le féminisme n'est pas mort », dans *Antoinette* d'octobre 1983 ; *CFDT aujourd'hui, spécial femmes* du mois de septembre-octobre 1983 ; *Paris syndical, spécial femmes travailleuses*, édité par l'URP CFDT en septembre 1983) présentent plusieurs points communs : ils se revendiquent du féminisme, reviennent sur les années soixante-dix qui virent l'apparition sur la scène politique de la « question femmes » et de batailles féministes à l'intérieur des syndicats. Ils reconnaissent l'impact des luttes menées pour le droit à la contraception et à l'avortement et af-

firmant que le problème de l'emploi féminin est un enjeu central aujourd'hui.

La publication de ces articles indique que la direction de la CGT et de la CFDT se trouvent aujourd'hui, chacune à sa manière, face à une contradiction majeure : leur soutien de fait à la politique gouvernementale d'austérité s'oppose à la défense intransigeante des revendications des femmes, telle que la souhaiteraient nombre de leurs adhérentes.

L'émergence des revendications féministes à un niveau de masse dans les années soixante-dix n'a pas fini d'interroger les syndicats. Pour certains, il s'agit aujourd'hui de se donner à bon compte un label féministe, quitte à refaire quelque peu l'histoire. Ainsi, la direction de la CGT n'hésite pas à s'arroger le monopole d'une telle évolution historique, selon une tradition sectaire qu'on lui connaît bien : « *L'écllosion du féminisme est le fruit des idées que nous avons semées, des actions menées* », déclare E. Brisol, rédactrice en chef d'*Antoinette*, dans son numéro d'octobre dernier. Il n'est pas question pour la direction de la CGT de se soucier de vérité historique, quitte à sous-estimer l'importance des mobilisations sur l'avortement. Mais il est d'autant significatif, pour qui connaît l'autosuffisance de règle dans les sphères dirigeantes de la CGT, de lire au détour d'une phrase que la CGT « *peut avoir un petit regret : n'avoir peut-être pas tout fait* » pour le droit à l'avortement. Une pointe de regret qui ressemble à un aveu...

Dans la CFDT, les interrogations sont nombreuses et le mensuel *CFDT aujourd'hui* consacré aux femmes contient des vérités somme toute bonnes à rappeler pour comprendre les liens entre syndicalisme et féminisme, mouvement ouvrier et mouvement des femmes. Marcel Gonin, secrétaire

confédéral, rappelle les batailles menées à l'intérieur de ce syndicat pour la prise en compte du féminisme et montre bien à quel point les choses n'allaient pas de soi. Ainsi, à propos des débats sur le salaire ménager : « *Cette discussion a été vécue par les militants comme une agression de militantes célibataires contestant le droit aux mères de famille de rester au foyer, pour élever leurs enfants. Les militantes ont été accusées de s'immiscer dans un domaine privé, c'est-à-dire l'inverse de ce qu'elles expliquaient.* »

L'histoire du féminisme dans les syndicats depuis 1968 reste à faire et il n'est pas inutile d'en rappeler les éléments principaux, car nombreux sont les enseignements que peuvent en tirer les syndicalistes.

Pour comprendre l'importance de l'évolution des syndicats sur la question femmes, il faut d'abord rappeler que le mouvement ouvrier a un long passé de mysoginie, renforcée par le stalinisme. Il n'est pas négligeable que le Parti communiste ait admis et encouragé pendant des années l'image traditionnelle de la femme vouée au foyer. Cependant, les syndicats ont connu, pratiquement dès leur naissance, des batailles importantes des femmes dans leur sein, pour faire reconnaître leur droit au travail. Ainsi trouve-t-on dans les plates-formes revendicatives de la CGT, dès 1945, aussi bien des revendications pour l'égalité des salaires que la mise en valeur du « rôle maternel des femmes (1) ».

Mais le tournant principal des syndicats sur la question femmes est apparu quelques années après 1970 (date de constitution du MLF), grâce à l'émergence d'une forte radicalisation féministe, issue directement de l'ébranlement social de Mai 68. La lutte pour le droit à l'avortement fut de ce point de vue décisive, car elle fit apparaître, par son caractère de mas-

se, les « problèmes des femmes » sur la scène politique.

## Les batailles féministes dans les syndicats

Dans la CFDT, les débats furent alors souvent passionnés et le mouvement de masse était tel que le bureau national autorisa en 1973 Jeannette Laot, secrétaire confédérale, à participer à titre personnel au bureau national du MLAC. Cette même année, le congrès de la CFDT se prononçait pour la liberté de l'avortement et de la contraception.

Mais un autre élément a pesé sur l'évolution des syndicats : à partir de 1973, on vit entrer en lutte des secteurs de la classe ouvrière, comme le textile, l'habillement (Cerisay), les industries alimentaires, les grands magasins (Thionville) où les femmes fournissent un grand contingent de grèves. Ces luttes s'accompagnèrent d'une hausse importante du taux de syndicalisation des femmes. Une prise de conscience féministe diffuse, affirmant la dignité des femmes et leur volonté de se battre, avait rendu ces luttes possibles dans un contexte politique marqué par l'apparition du mouvement des femmes et une montée des luttes ouvrières.

Au-delà de la question de l'avortement, des thèmes comme le droit au travail, les équipements collectifs, le sexisme et la violence dans les rapports hommes/femmes ont acquis peu à peu une audience de masse. C'est à cette époque que furent publiés les livres de Madeleine Colin (1), dirigeante de la CGT et de Jeannette Laot, dirigeante CFDT (2), portant sur les luttes des femmes et leur place dans la société. Bien sûr, on y condamne le plus souvent le féminisme « diviseur de la classe ouvrière », mais il est enfin reconnu l'existence de l'oppression des femmes et la nécessité de « revendiquer au féminin ».

En 1975, CGT et CFDT adoptèrent une plate-forme commune consacrée aux revendications spécifiques des femmes qui, malgré ses limites, consacrait une avancée réelle sur la question. La pression à la base était très forte et se traduisit dans des initiatives comme la conférence femmes métallurgie de la CGT en 1976 et la conférence femmes CGT de 1977. *Antoinette* change alors de contenu et publie enquêtes et débats sur la condition des femmes

dans les entreprises, la famille, le statut social des femmes et même le viol.

L'extension numérique des groupes femmes dans les quartiers et les entreprises fut alors importante. C'est dans ce contexte que furent créées des commissions femmes syndicales, d'abord dans la CFDT puis dans la CGT, ce qui n'est pas sans poser problème aux directions réformistes : cette organisation de fait des femmes entre elles représentait alors une réelle force politique.

1979 fut une année de mobilisations massives des femmes pour le droit à l'avortement, auxquelles participèrent de nombreux syndicats et sections de la CFDT, et de nombreuses militantes de la CGT. Ces mobilisations prouvèrent une fois de plus à quel point la force du mouvement des femmes est déterminante pour faire progresser les idées féministes et l'action des femmes dans les syndicats. Cette même année, le congrès de la CFDT prit position pour l'indépendance économique des femmes comme condition de leur libération.

De nouvelles difficultés pour les féministes apparurent alors : la crise vint rappeler que toute période de restructuration profonde du capital utilise la vulnérabilité de la main-d'œuvre féminine. Passé le temps des réformes susceptibles d'être accordées aux femmes par la bourgeoisie (libéralisation de l'avortement, divorce, législation sur le viol...), l'heure est à la défense des acquis obtenus par les luttes des dernières années, dans un climat de division accrue après 1978 et d'affaiblissement des groupes féministes.

Après le 10 mai 1981, la direction de la CFDT découvre pour les femmes les mérites du temps libre : bien mieux qu'un vrai salaire, celui-ci épanouit la femme moderne. La CFDT abandonne de fait les revendications de défense de l'emploi à part entière des femmes.

La CGT, si elle ne modifie guère ses positions de principe, se fait de plus en plus discrète sur la nécessité d'une mobilisation des femmes pour leurs revendications et engage l'opération de remise au pas de son secteur féminin. Normalisation de collectifs, aboutissant à des événements dramatiques comme le suicide de Georgette Vacher, militante de l'UD du Rhône, licenciement des rédactrices d'*Antoinette*... (3)

Après le 41<sup>e</sup> Congrès de la CGT, en 1982, une conférence nationale tirait en arrière les acquis féministes,

1. Cf. « Ce n'est pas d'aujourd'hui », Madeleine Colin. Editions sociales, 1975.

2. « Stratégie pour les femmes », Jeannette Laot. Editions Stock, 1977.

3. On peut lire sur cette question : « Syndicalisme au féminin », Catherine Simon. Editions Questions-clés/Alternatives ; « le Mémoire d'Antoinette », par les rédactrices licenciées à la veille du 41<sup>e</sup> Congrès.

4. Cf. la brochure de compte rendu : « Etats-généraux : les femmes dans le travail et le travail des femmes, 24-25 avril 1982 ».

en gommant même la nécessité du travail spécifique en direction des travailleuses. Depuis, les rectifications se sont avérées nécessaires...

On voit aujourd'hui à quel point les choses ne sont pas réglées. Les directions confédérales se trouvent dans l'incapacité de maîtriser des contradictions qui, pour être différentes suivant les syndicats, n'en sont pas moins difficilement surmontables.

Reste la question, toujours soulevée, des relations entre le mouvement syndical et le mouvement des femmes. L'hostilité déclarée ou les réticences des directions syndicales n'ont pas empêché la participation de nombreuses syndicalistes à l'activité des groupes femmes. Quand la pression de leurs adhérentes est forte, les directions n'ont pu ignorer totalement la réalité de l'organisation des femmes dans leurs structures propres. Cela explique notamment que, dans la région parisienne, la CFDT et la CGT aient rencontré en 1977 la coordination des groupes femmes.

Le cadre unitaire des Etats-généraux sur le travail des femmes impulsé par la coordination des groupes femmes, permit, en avril 1982, un débat très riche entre des militantes de groupes femmes, du Planning familial, des syndicats (4).

Peu après, en octobre 1982, c'est par une mobilisation également unitaire que put être obtenu le remboursement de l'avortement. Malgré le refus des directions confédérales d'appeler à la manifestation du 23 octobre, plusieurs structures CFDT (dont l'union régionale parisienne) y appelèrent et de nombreuses militantes de la CGT y participèrent. Pour autant, la méfiance, sinon l'hostilité demeurent la règle à l'égard du mouvement des femmes. Le veto opposé par les syndicats à la proposition d'étendre aux organisations féministes les dispositions leur permettant de se porter partie civile dans les cas de discriminations sexistes au travail (salaires, licenciements, etc.) en est une preuve récente.

## L'emploi des femmes : un enjeu central

On peut donc parler de relations conflictuelles du mouvement autonome des femmes avec les organisations mixtes du mouvement ouvrier. Elles résultent essentiellement des divisions entretenues entre les sexes par le système capitaliste et qui traversent la classe ouvrière. Ces divisions doivent être combattues,

# PARIS

# SYNDICAL

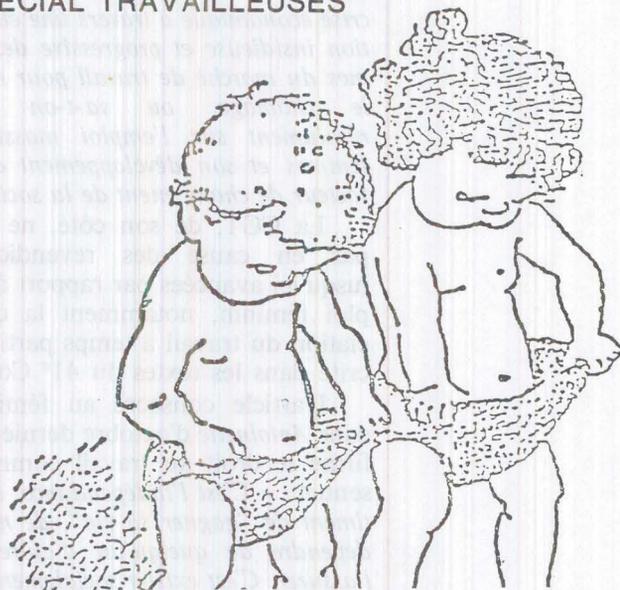


BULLETIN D'INFORMATION  
de l'UNION REGIONALE  
PARISIENNE C.F.D.T.

BULLETIN AUX ORGANISATIONS

Suppl. n° 275

## SPECIAL TRAVAILLEUSES



Gh ! c'est ça qui explique la  
différence entre nos salaires !!!

avec la plus grande énergie, aujourd'hui comme hier.

Fait économique, mais également social et culturel de grande ampleur, la pression des femmes sur le marché du travail continue de s'exercer malgré la crise économique. La CGT comme la CFDT reconnaissent l'ampleur de ce phénomène. Elles estiment à juste titre que l'emploi des femmes « devient un enjeu central ». On serait donc en droit d'espérer que ces centrales syndicales se placent en première ligne de la défense intransigeante du droit à l'emploi des femmes, aujourd'hui largement remis en cause. Au contraire, l'évolution des syndicats sur cette question est lourde de reculs importants.

Le recentrage de la CFDT a eu pour conséquence désastreuse l'abandon de fait des revendications pour un réel droit à l'emploi des femmes. Côté féminin, les « nouvelles solidarités » ont un sens bien précis qui, à défaut de nouveauté, rappelle plutôt les anciens sacrifices. Et le partage des salaires et des revenus trouve son expression achevée dans le travail à temps partiel.

Faisant fi de l'indépendance économique des femmes, la direction

CFDT « découvre » que la perte de salaire est un moindre mal par rapport à l'aspiration « qualitative » de temps libre. Peu importe alors que ce « temps pour soi » soit en fait multiplication des tâches domestiques et dépendance accrue à l'égard du mari ou du compagnon. L'important, déclare Nicole Notat dans *CFDT magazine*, c'est les mutations « auxquelles nous serons toutes et tous confrontés ». D'où l'interrogation : « Au-delà de l'unique objectif de réduction du temps de travail, si les horaires variables, le temps partiel constituent un moyen supplémentaire pour accélérer ces mutations, pour enrichir le temps hors travail, alors qu'attend le mouvement syndical pour faire preuve d'imagination et de dynamisme, sur ces terrains-là ? »

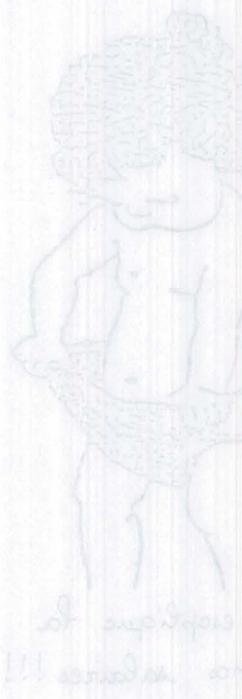
Le message est clair... Mais il est d'autant savoureux de lire dans le même *CFDT magazine*, sous la plume de Marcel Gonin, le rappel suivant : « L'action sur les positions de la CFDT a commencé avec les discussions sur le travail à temps partiel pour les femmes et l'allocation de la mère au foyer. Elles ont montré l'importance des revendications et à quel point elles sont porteuses d'un type de société... Il



...ICAL

...NÉRIE DE ...

... n° 575



*fallut de longs débats pour faire admettre aux responsables le danger représenté par ces propositions pour les travailleuses. »...*

Ces contradictions ou interrogations montrent que les débats sont loin d'être clos. Ainsi, l'éditorial du bulletin femmes travailleuses édité par l'URP-CFDT contient une question bien significative : « *Va-t-on chercher à construire des solutions à la crise économique à travers une élimination insidieuse et progressive des femmes du marché de travail pour réduire le chômage, ou va-t-on parier résolument sur l'emploi massif des femmes et son développement comme facteur de changement de la société ?* »

La CGT, de son côté, ne remet pas en cause des revendications jusqu'ici avancées par rapport à l'emploi féminin, notamment la dénonciation du travail à temps partiel inscrite dans les textes du 41<sup>e</sup> Congrès.

L'article consacré au féminisme dans *Antoinette* d'octobre dernier réaffirme le droit au travail comme essentiel : « *C'est l'indépendance, le sentiment de "gagner sa vie", de ne plus dépendre de quelqu'un d'autre pour l'assurer. C'est exister socialement, sortir du cadre familial, prendre sa part de contribution collective au développement de la société.* » Les récents articles, tant de *la Vie ouvrière* que d'*Antoinette* rappellent à juste titre les dangers du travail à temps partiel et de l'utilisation de la télématique pour développer le travail à domicile.

On serait en droit d'attendre de cette confédération qu'elle en tire des conclusions, notamment à l'occasion du 8 Mars. Mais nulle perspective de mobilisation n'a été avancée, si ce n'est la lutte entreprise par entreprise dont on sait qu'elle ne peut à elle seule s'opposer aux plans patronaux et à la loi en préparation sur le temps choisi.

Le ton très offensif qui avait cours au moment où les premières lois d'incitation au temps partiel étaient votées sous Giscard paraît bien loin ! *Antoinette* appelait alors à la « mobilisation générale » contre ces lois, et Henri Krasucki s'exclamait : « *Les parlementaires qui voteront le projet de loi sur le travail à temps partiel voteront pour le CNPF et contre les travailleurs.* (5) » !

Le point commun entre les positions de la CGT et de la CFDT réside dans le soutien de fait à la politique gouvernementale. L'exercice n'est pas facile dans une période où l'emploi féminin se dégrade et où le gouvernement prépare l'adoption au printemps prochain de deux lois

fort complémentaires : l'une sur le temps choisi, l'autre sur la politique familiale à caractère nataliste (congé parental rémunéré à partir du troisième enfant, etc.).

Les deux directions confédérales ont survalorisé les lois Auroux et Roudy (sur l'égalité professionnelle), analysées comme extrêmement positives, à condition que les travailleuses s'en saisissent dans les entreprises. La loi sur l'égalité professionnelle contient certes des aspects positifs et peut s'avérer un instrument utile, sur la base d'une mobilisation des travailleuses, pour obtenir des mesures « de rattrapage », en matière de formation professionnelle, notamment. Mais cette loi ne contient pas une seule disposition contraignant les patrons à appliquer l'égalité dans les faits...

Surestimer l'action gouvernementale dans ce domaine permet surtout d'esquiver les grandes questions : chômage, salaires, temps partiel, politique nataliste. Appeler les travailleuses à se saisir de ces lois, entreprise par entreprise, évite de poser le problème des revendications centrales qui permettraient d'unir les femmes sur des objectifs communs, et de la nécessaire mobilisation unitaire pour aboutir.

Il ne suffit pas de reconnaître que l'emploi des femmes est un enjeu central. Ce que les directions CGT comme CFDT refusent de faire, c'est d'en tirer des conclusions pour l'action.

## **Toujours à l'ordre du jour : le féminisme**

Pour comprendre la réalité du féminisme à l'intérieur des syndicats aujourd'hui, on ne peut se contenter d'analyser les seules positions prises par les directions confédérales. Il est essentiel de considérer également le niveau d'activité et de prise de conscience féministe des militantes syndicales. Certain(e)s doutent actuellement que le féminisme ait encore droit de cité dans les syndicats : soit pour s'en féliciter, soit pour le regretter. Les arguments avancés méritent examen.

Ces dernières années ont vu l'effritement des commissions femmes syndicales, qui constituaient des lieux d'expression, de discussion et d'organisation des femmes, répondant à leur volonté de lutter collectivement contre leur oppression. Par ailleurs, les femmes ont suivi la tendance

générale à la désyndicalisation, alors que l'on avait assisté jusqu'en 1978 à une progression importante de leur taux de syndicalisation. Les luttes de femmes sont actuellement plus isolées et ont du mal à se faire connaître. Enfin, le mouvement des femmes apparaît aujourd'hui affaibli, divisé et occupant une place amoindrie sur la scène politique.

Ces éléments pèsent bien évidemment négativement aujourd'hui, sur la capacité des militantes syndicales à agir ensemble et mobiliser les femmes sur leurs revendications spécifiques. Mais en conclure que le féminisme est mort dans les syndicats n'en demeure pas moins une contre-vérité. L'impact des idées féministes est aujourd'hui extrêmement important, dans l'ensemble de la société. De nombreuses militantes dans les syndicats continuent à se battre sur des positions féministes.

Donnons en pour exemple les nombreuses interventions à la conférence nationale de la CFDT, le 8 Mars 1983, en défense du féminisme et pour le droit au plein emploi pour les femmes. Les directions syndicales ne l'ignorent pas et sont obligées de tenir compte de ce phénomène. C'est pourquoi Antoinette, même après « normalisation », continue d'aborder les questions liées à l'oppression des femmes et ne s'est pas transformée en une VO au féminin.

C'est pourquoi la direction de la CGT, après avoir en 1982 remis en cause les acquis féministes et tiré un trait sur la nécessité d'une activité spécifique en direction des travailleuses, a été obligée de réinsister aujourd'hui sur l'importance des revendications spécifiques et la nécessité des collectifs féminins.

Mais être féministe dans les syndicats aujourd'hui exige de défendre avec la plus grande détermination les revendications des femmes, et en premier lieu leur droit à l'emploi contre toutes les attaques. Les directions syndicales sont prêtes à avaliser dans les faits le retour partiel des femmes au foyer. Car la crise économique ne laisse pas de marge de manœuvre en ce domaine, dès lors qu'on entreprend de la gérer. Il n'y a pas de « miettes » pour les femmes, dont la surexploitation est un des rouages du capitalisme, en temps de crise bien plus encore que dans les périodes d'expansion.

La situation actuelle illustre le rôle pivot de la main-d'œuvre féminine, rôle qui ne se réduit pas à la politique de renvoi au foyer, même si c'est un aspect majeur. C'est sur les

femmes que le patronat teste les nouvelles formes de travail — avec la déqualification qui les accompagne — en attendant que cette « modernisation » s'étende aux travailleurs masculins, longtemps convaincus que cela n'allait s'appliquer qu'aux « bonnes femmes ». L'exemple du temps choisi, avec son cortège de remises en cause des acquis de tous les travailleurs (durée hebdomadaire du travail, week-end, etc.) montre à quel point tous sont visés.

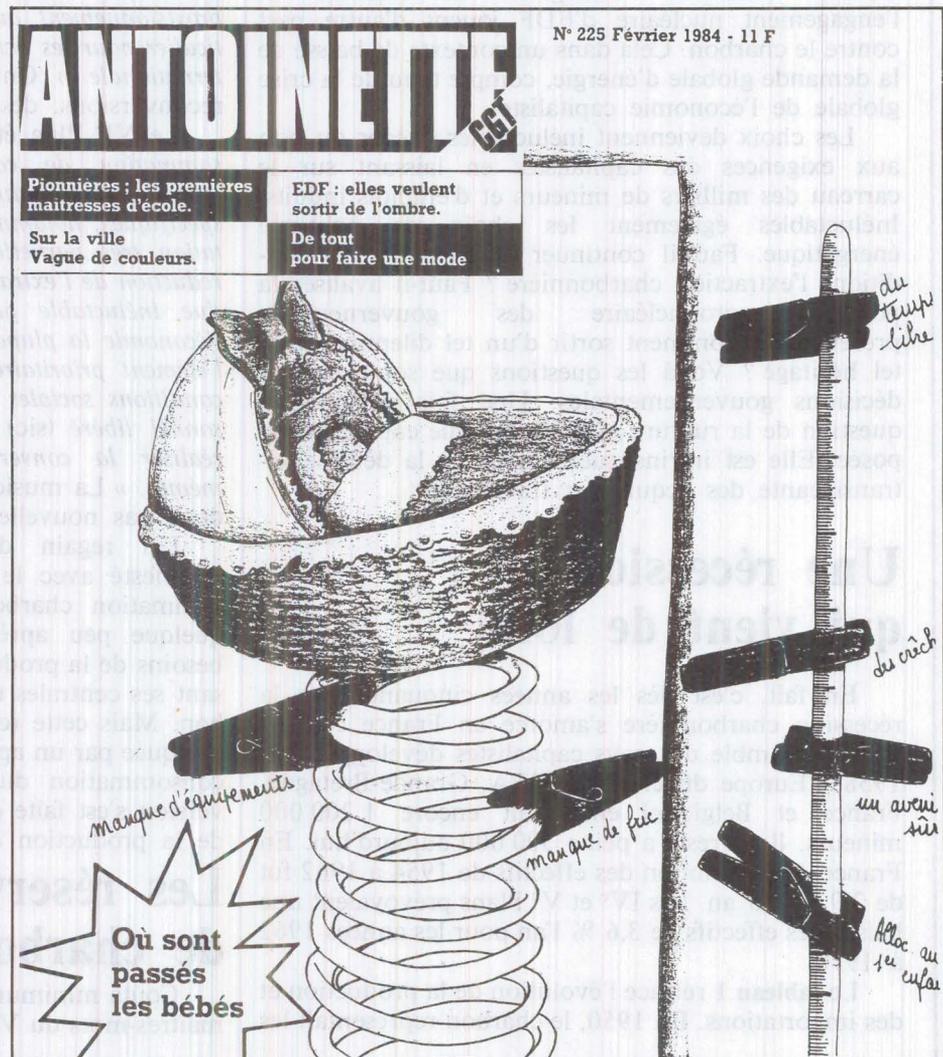
C'est dire que la lutte pour un vrai droit à l'emploi pour les femmes n'est pas une revendication catégorielle et secondaire. Dans le contexte politique et économique actuel, c'est un axe clé pour la défense des intérêts ouvriers, dans leur ensemble.

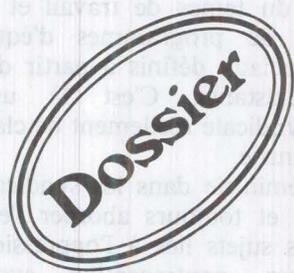
Le dilemme est en effet incontournable : ou l'on se situe dans une logique de gestion de la crise et les femmes sont désignées pour en faire les frais les premières. C'est alors le renvoi partiel au foyer, la pénurie d'équipements collectifs. Ou l'objectif des syndicats est d'imposer d'autres solutions répondant aux

aspirations des femmes, comme la réduction du temps de travail et la réalisation de programmes d'équipements sociaux définis à partir des besoins existants. C'est là une stratégie syndicale réellement de classe et féministe.

Etre féministe dans les syndicats c'est aussi et toujours aborder l'ensemble des sujets liés à l'oppression des femmes : contraception, avortement, viol, violences, travail domestique, répartitions des tâches à la maison, mais aussi au syndicat...

Tant il est vrai qu'il n'y a pas d'un côté la surexploitation au travail et de l'autre la « vie privée ». L'acquis majeur du féminisme réside dans cette volonté des femmes de ne plus mettre de barrière entre vie publique et vie privée, de ne plus accepter que leurs problèmes propres soient des sujets tabous, notamment dans les syndicats. « Pour l'abolition des discriminations et de toutes les formes d'oppression et de domination dont elles sont victimes dans quelques domaines que ce soit », affirmait Antoinette en octobre dernier. La tâche est immense, et ce n'est qu'un début. □





# Crise des charbonnages : Il n'y a pas de fatalité aux suppressions d'emplois

Alain NAZIER

**D**EPUIS quelques mois, les Charbonnages sont entrés dans le lot des secteurs en restructuration. Après les promesses de 1981 cela apparut comme un coup de tonnerre dans un ciel serein. Les mineurs démontrèrent en novembre qu'ils ne l'entendaient pas de cette oreille. Six à neuf mille emplois supprimés dès 1984, vingt mille à l'horizon 1990. Et cela grâce au vote des députés PC et PS avalisant un budget de l'industrie qui comporte une stagnation des subventions aux Charbonnages de France.

En effet, pour de nombreux puits, le prix de revient de la tonne de charbon est supérieur à celui de certains charbons étrangers. La volonté et l'engagement nucléaire d'EDF jouent d'autre part contre le charbon. Cela dans un contexte de baisse de la demande globale d'énergie, compte tenu de la crise globale de l'économie capitaliste.

Les choix deviennent inéluctables : céder ou non aux exigences des capitalistes en laissant sur le carreau des milliers de mineurs et d'emplois induits. Inéluctables également les choix de politique énergétique. Faut-il continuer et dans quelles conditions l'extraction charbonnière ? Faut-il avaliser la politique pronucléaire des gouvernements précédents ? Comment sortir d'un tel dilemme, d'un tel héritage ? Voilà les questions que soulèvent les décisions gouvernementales. Une fois de plus la question de la rupture avec l'économie capitaliste est posée. Elle est intrinsèquement liée à la défense intransigeante des acquis des travailleurs.

## Une récession qui vient de loin

En fait, c'est dès les années cinquante que la récession charbonnière s'amorce en France comme dans l'ensemble des pays capitalistes développés. En 1958, l'Europe du charbon (RFA, Grande-Bretagne, France et Belgique) employait encore 1 200 000 mineurs. Il en reste à peine 500 000 aujourd'hui. En France, la diminution des effectifs de 1954 à 1962 fut de 2,9 % par an. Les IV<sup>e</sup> et V<sup>e</sup> Plans prévoyaient une baisse des effectifs de 3,6 % l'an pour les années 1962 à 1970.

Le **tableau 1** retrace l'évolution de la production et des importations. En 1950, le charbon représentait les

trois quarts de la consommation énergétique en France. En 1960, ce pourcentage n'était plus que de 56 % et de 18 % en 1975. Les chiffres montrent l'ampleur de la dégringolade, particulièrement dans notre pays. Une chute planifiée par les experts capitalistes au nom de l'abondance et du bas prix du pétrole dans un premier temps, des intérêts du lobby nucléaire ensuite.

Ainsi le V<sup>e</sup> Plan annonçait-il clairement la couleur dès le début des années soixante : « *Dans un pays qui a la possibilité de s'approvisionner à différentes sources d'énergie, l'objectif d'une politique énergétique doit être de satisfaire de façon durable les besoins des utilisateurs au moindre coût (...) autorisant ainsi des prix d'approvisionnement aussi faibles que possibles, en particulier pour les activités soumises à la concurrence internationale.* » On parlait déjà abondamment des reconversions, des aides aux régions touchées.

Le VI<sup>e</sup> Plan était tout aussi explicite : « *La consommation de combustibles solides continuera à décroître et se réduira de plus en plus aux utilisations spécifiques, notamment sidérurgiques, et à une alimentation très partielle des centrales thermiques.* » « *La réduction de l'extraction charbonnière française est rendue inéluctable par la charge que font peser sur l'économie la plupart des exploitations minières. Aussi l'élément prioritaire demeure-t-il d'assurer, dans des conditions sociales convenables, la conversion du personnel libéré (sic) par cette réduction, ainsi que de réaliser la conversion des régions minières elles-mêmes.* » La musique gouvernementale actuelle n'est donc pas nouvelle.

Un regain d'intérêt pour le charbon s'est manifesté avec le premier choc pétrolier. La consommation charbonnière a de nouveau augmenté quelque peu après 1975 essentiellement pour les besoins de la production électrique, EDF reconvertissant ses centrales thermiques fuel, en centrales charbon. Mais cette reconversion d'EDF a été bien plus marquée par un appel au charbon étranger que par la consommation du charbon national. Cette reconversion s'est faite en attente du plein développement de la production d'électricité nucléaire.

## Les réserves mondiales de charbon

Coûts minimums, concurrence internationale, les maîtres-mots du VI<sup>e</sup> Plan demeurent ceux de tous les

Tableau I

	1958	1973	1980	1982	1983
Production (en milliers de tonnes)	58 000	26 000	20 000	18 389	18 500
Importations (en milliers de tonnes)			32 500	24 855	20 200

capitalistes : rentabiliser le plus fortement et le plus rapidement possible les capitaux investis. Charbon, pétrole, nucléaire n'ont de vertus que selon ces critères.

Les réserves mondiales sont énormes, chacun le reconnaît de bonne grâce. Plusieurs études en ont vérifié l'étendue. Selon l'UNESCO les réserves de charbon quasi prouvées s'élèvent à 8 400 milliards de tonnes. Une autre étude entreprise par le WOCOL (World Coal Study) à laquelle ont participé des représentants qualifiés de seize pays concluait à des réserves techniquement récupérables, « *suffisantes pour maintenir les taux de production de 1977 pendant encore 250 ans. Selon la WOCOL, seuls 15 % de ces réserves seraient utilisées en l'an 2 000 si la consommation charbonnière augmentait.* » (cité dans le bulletin de la Société de banques suisses, mai 1980).

Le regain d'intérêt pour le charbon à l'échelle internationale fut, nous l'avons vu, la conséquence du renchérissement du prix du pétrole. La mainmise sur l'énergie est un enjeu vital pour l'impérialisme. Aussi ce sont les sociétés pétrolières elles-mêmes qui ont donné le coup d'envoi à l'investissement charbonnier aux USA. Ce pays se trouve très bien placé tant par les quantités recelées dans son sous-sol que par les conditions géologiques. La majeure partie de l'extraction peut se faire à ciel ouvert en produisant quotidiennement 240 000 tonnes. Sa productivité très importante. L'Australie et l'Afrique du sud sont aussi bien placées sur la marché mondial.

Il n'est pas étonnant que les compagnies pétrolières aient voulu contrôler le pactole. BP, Exxon, Shell, Occidental Petroleum et bien d'autres ont pris des réserves. Mais aussi Aquitaine Canada, filiale d'Elf Aquitaine. Le bulletin du FMI du 26 mai 1980 remarquait que les USA « *se trouvent dans une situation unique étant donné que, grâce à leurs colossales réserves de charbon, ils ont la possibilité de mettre fin à l'impasse énergétique dans laquelle se trouve le monde... Le rapport [de la WOCOL cité plus haut] laisse entendre que le charbon pourrait dès l'an 2 000, devenir leur principale source de devises.* »

La notion même de réserves est très fluctuante et aléatoire. Il ne suffit pas de mettre en évidence la présence de charbon, il faut aussi déterminer l'épaisseur des couches, leur inclinaison, les ruptures de veines, autant d'éléments qui doivent être pris en compte pour évaluer si l'exploitation est possible et à quelles conditions. Cela demande donc des investissements importants au départ. Par la suite, la connaissance du bassin se fait également par l'ex-

#### Principaux pays exportateurs vers la France en 1983

RFA	5 millions de tonnes
Afrique du Sud	4,1
USA	4
Australie	2,24
Pologne	2,23

#### Principaux utilisateurs :

EDF	8,6 Mt
Sidérurgie	7,2

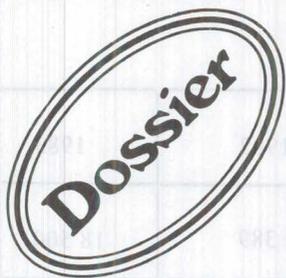
ploitation en cours. Dans tous les cas il y faut une volonté politique. Qu'un siège ou une prospection soient abandonnés, c'est une possibilité de connaissance qui s'en trouve diminuée.

Plus fondamentalement il ne suffit pas de déterminer des conditions techniques d'exploitation mais de savoir si le charbon qui existe permet de rentabiliser dans de bonnes conditions les capitaux qui vont être investis. La revue *Energie Plus* de mai 1982 n'hésite pas à écrire qu'on « *observe que l'importance des réserves exploitables tend à croître en proportion de la hausse des prix de marché des autres énergies et du charbon importé.* »

Voilà le secret des batailles d'experts sur l'importance des réserves. Le VI<sup>e</sup> Plan ne disait pas autre chose quand il énonçait : « *L'adaptation de la demande à l'offre sera obtenue par le recours à l'importation et par une fixation de prix prenant en considération l'évolution du marché énergétique.* »

## La volte-face du gouvernement

Le candidat Mitterrand avait promis la relance de l'extraction charbonnière. Un rapport fut même remis au Parlement fin 1981. Il proposait une production de 30 millions de tonnes à l'horizon 1990 alors que le



précédent gouvernement prévoyait une production de 10 à 12 Mt pour la même date. Ce rapport fustigeait la politique d'abandon de la production nationale qui ignorait, au nom des prix de revient, le coût social et économique des difficultés provoquées par la récession de la production charbonnière dans les régions concernées. Changement de décor aujourd'hui. Le gouvernement s'est rendu aux arguments capitalistes classiques : la production envisagée pour 1990 est de 13 à 15 MT. Comme l'affirmait sans rire Mauroy à Europe 1 le 14 février : « Il y aura toujours de la place pour des mines où on pourra tirer du charbon à un prix compétitif. »! Il reprend ainsi la politique de ces prédécesseurs, concoctée avec les directions de CDF et EDF.

Le charbon français se trouve en effet mis en concurrence avec le charbon étranger d'une part, avec l'électricité d'autre part, dans un contexte général de crise. Ainsi, les débouchés vers la sidérurgie sont en chute libre avec la crise de ce secteur et de l'ensemble des autres industries. Nous avons vu plus haut que la rentabilisation du capital investi dans le charbon aux USA est plus forte qu'en France compte tenu ses conditions d'extraction (ou par rapport à l'Afrique du sud, compte tenu des conditions sociales faites à la main-d'œuvre).

La situation n'est pas meilleure du côté de la production d'électricité. Les experts capitalistes considèrent qu'au vu de la crise la production électrique totale sera excédentaire en 1990. Par ailleurs, le programme nucléaire couvre les besoins et est en France d'un coût inférieur à l'électricité charbonnière, du fait de certains coûts qui ne sont pas intégrés dans le prix de revient (Une partie des frais d'études et de recherches a été prise en charge par le CEA, les frais de retraitement ne sont pas inclus et les coûts de distribution sont répartis sur l'ensemble de la production, nucléaire ou non. Cf. l'article de Bernard Mor-nac dans le dossier.). EDF va fermer une bonne partie de ses centrales au charbon.

Il existe une autre utilisation possible du charbon : la carbochimie, dont le groupe CDF chimie assure la production à travers ses usines et filiales. Les produits de la carbochimie sont quasiment tous mis en compétition avec des produits identiques issus de la pétrochimie. A l'heure actuelle, les pétroliers ont la haute main sur cette industrie et aucun investissement sérieux n'est fait vers la carbochimie, hormis les récents essais de gazéification du charbon, une fois

extrait ou directement dans le sous-sol. Mais ces techniques ne seront pas opérationnelles avant les années 1990 et ne seront pas forcément créatrices de très nombreux emplois. Pour l'heure, la rentabilité capitaliste ne permet pas l'essor de ces techniques qui assureraient une meilleure rentabilité aux houillères.

Il reste donc au gouvernement de laisser CDF et EDF entrer en concurrence sur le marché de l'énergie vis-à-vis des industriels et des chaufferies des grands ensembles d'habitation, quitte à faire un peu plus de gâchis. Par ailleurs, CDF ne manque pas de capitaux pour acheter des mines à l'étranger ou participer aux recherches de gisements, en Afrique du sud ou en Colombie par exemple.

## Prix de revient et coûts sociaux

Beaucoup de gens pensent que consommer du charbon extrait en France mais revenant plus cher qu'une autre énergie est une hérésie et conduit à la faillite. Les éminents professeurs d'économie présentent les choix à faire comme automatiques, comme s'il y avait une fatalité à accepter les règles du jeu capitaliste. Il n'en est rien, de plusieurs points de vue.

Comparons d'abord avec une autre énergie présentée comme nationale, l'électricité nucléaire. Nous avons vu plus haut que certains coûts n'étaient pas pris en charge. Il faut ajouter qu'EDF a contracté des emprunts importants sur le marché international qui lui coûtent d'autant plus cher que monte le dollar.

C'est un des facteurs qui pousse EDF à placer de l'électricité nucléaire pour rentabiliser ses investissements gigantesques. Le prix de revient du charbon a relativement peu à voir avec ce choix, comme on peut le comprendre.

Une autre règle sacro-sainte est parfaitement arbitraire : le délai des amortissements. Un bon capitaliste cherche évidemment à raccourcir au mieux ces délais, compte tenu de la concurrence. Mais au regard des conséquences sociales que de tels choix entraînent, ces délais pourraient être revus et abaisseraient alors les prix de revient.

Les experts excluent en général de leur présentation qu'une partie des frais est la conséquence de la politique de récession antérieure. Quand, pendant des années, il n'y a pas eu d'investissements suffisants, la note est d'autant plus lourde le moment venu. Et des investissements seraient nécessaires pour exploiter un charbon de bonne qualité mais dont les conditions d'extraction sont particulièrement difficiles (veine de moins d'un mètre d'épaisseur, très pentue, etc.). Ils ne prennent pas en compte non plus les faux frais de cette récession tel que le poids des retraites par rapport au nombre d'actifs.

Avec le secret capitaliste, il est très difficile de se faire une idée exacte sur la vérité des coûts et sur la justification réelle des choix faits. Il reste qu'il y a certainement des puits où effectivement l'extraction est de toute façon plus chère qu'ailleurs parce qu'il y faut un nombre d'heures de travail beaucoup plus important. La question qui se pose alors est de savoir quels critères mettre en avant. Nous en avons un : le coût social pour les travailleurs. Si acheter moins cher à l'étranger revient à causer des dégâts sociaux (et

Tableau II

## Les prévisions d'effectifs pour 1984

La direction de CDF a imaginé plusieurs scénarios de dégraissage. En voici un paru dans la presse spécialisée fin 1983. Il concerne uniquement les effectifs ouvriers mineurs.

	Nord-Pas de Calais	Lorraine	Centre-midi	Total
Effectifs fin 1983	16 230	20 273	8021	44 524
Effectifs supplémentaires prévus.		+ 1 120	+ 35	+ 1 155
Départs acquis :				
Retraites normales	- 967	- 2 234	- 671	- 3 872
Retraites anticipées	- 542	- 10		- 552
Départs supplémentaires				
Retraites anticipées systématisées	- 1 700	- 500	- 900	- 3 100
Conversions	- 1 400	- 1 000	- 700	
Total avant mutations	11 621	17 649	5 785	35 055
Mutations vers Lorraine	- 1 400	+ 1 800	- 400	
Effectifs prévus fin 1984.	10 221	19 449	5 385	35 055

mêmes économiques) tels que le chômage, le manque à gagner pour la Sécurité sociale, etc., alors donner la préférence à une énergie plus chère mais n'ayant pas ces conséquences est un choix parfaitement justifiable.

Dans un cadre de relations économiques équilibrées (avec des pays du tiers monde par exemple) et qui permettrait, par le gain de temps de travail, de réaliser une production utile à la population sans perte des acquis pour les travailleurs concernés, ce choix serait aussi justifiable.

En fait cela s'inscrit dans une politique d'ensemble : ou l'on respecte les règles de l'économie capitaliste et on est alors au service des capitalistes. Ou l'on met en œuvre une autre logique qui mette aux postes de commande la satisfaction des besoins sociaux. Les choix énergétiques, les choix sociaux se font aujourd'hui dans le respect des règles capitalistes.

## Une impasse

Le PC a trouvé dans ce secteur une occasion d'illustrer une fois de plus sa stratégie du « fabriquons français », ce qui ne l'a pas empêché de voter les crédits à l'industrie qui entraînent les vingt mille suppressions d'emplois demandées par CDF, d'ici à 1990.

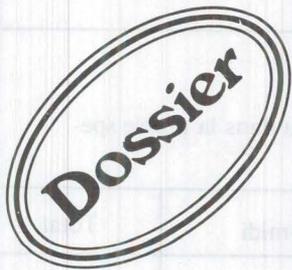
Toutes les organisations syndicales ont signé une plate-forme commune (une fois n'est pas coutume) sous la bannière de la relance de la production natio-

nale. Il est d'ailleurs troublant de ne voir aborder dans un document syndical les revendications qu'à la fin, et sans que le refus des suppressions d'emplois y soit une seule fois mentionné.

Les fédérations syndicales y défendent le principe du développement de l'écoulement du charbon national pour l'électricité, la sidérurgie, les cimenteries, le secteur industriel, etc., sans poser une seule fois la question de la crise qui frappe ces secteurs. Les syndicats n'hésitent pas à écrire : « *Il faut utiliser l'outil de production de façon rationnelle, ce qui implique la saturation des moyens de production, les effectifs et les investissements nécessaires (...) améliorer les conditions de travail et productivité (...).* » Ils réclament que l'industrie charbonnière nationale prenne une place sur le marché international.

Mais c'est justement avec ces mêmes critères de productivité et de rationalisation que le gouvernement engage sa politique ! Pour être compétitif sur le marché international, il faut fermer des puits, renoncer aux acquis ouvriers. Rationaliser l'outil de production, c'est introduire le travail le samedi et le dimanche pour les mineurs alors que ceux-ci ont refusé il y a peu l'extension au samedi. Voilà le carcan dans lequel s'enferment les directions syndicales, faute de défendre une politique qui empêcherait les capitalistes de faire la pluie et le beau temps dans l'économie.

Certains industriels liés à l'activité charbonnière n'ont pas attendu les conseils des syndicats pour profiter de l'image de marque de CDF. Le directeur



des Bennes Marrel, qui fabrique des piles de soutien de galeries de mine, l'a fort bien expliqué à Europe 1 : « Je ne suis pas inquiet de la récession minière en France », dit-il crûment. Il participe à une filiale CDF de soutènement marchand. « CDF m'apporte une vitrine pour faciliter la pénétration des grands marchés étrangers. » CDF lui donne une caution pour des crédits incitatifs, des certificats qualitatifs de performance et l'aide dans ses activités commerciales internationales. Voilà au moins un homme heureux. Où est l'intérêt des mineurs là-dedans ?

## Reconversions : le précédent de Decazeville

Avec les départs en retraite et les retraites anticipées (voir le **tableau II**), le second volet du dégraisage consiste en reconversions vers d'autres industries et vers EDF. Ce dernier point de chute semble très problématique au vu des problèmes propres à EDF (cf. l'article de Bernard Mornac). Les reconversions vers d'autres industries ne sont guère plus sûres. A l'heure où les patrons annoncent licenciement sur licenciement, à l'heure où les directions nationalisées comme à Renault utilisent les mêmes recettes, les mineurs ont beaucoup de mal à croire à ces reconversions.

Il y a déjà eu de trop célèbres exemples, dans la sidérurgie mais aussi dans les mines elles-mêmes, comme à Decazeville. Il n'est pas inutile de rappeler aujourd'hui des événements déjà anciens. Dès 1960, de Gaulle avait annoncé des reconversions et la fermeture des puits pour 1965 à Decazeville. Résultat : suppression des cinq mille emplois restants. L'unité intersyndicale s'était réalisée à l'époque contre un tel projet. Le comité intersyndical revendiquait le maintien du personnel à la Sécurité sociale minière, un salaire de reconversion intégral — qui intègre les primes — et le maintien de l'activité normale de la mine.

L'intersyndicale avait calculé que pour un mineur de quarante ans avec vingt ans d'ancienneté et vivant jusqu'à soixante-cinq ans, les pertes de revenu s'élevaient à cinquante millions d'anciens francs. Il ne

serait peut-être pas inutile de refaire le même calcul aujourd'hui.

Par contre, un « pont d'or », selon l'expression du sénateur indépendant Bonnefous, était offert aux patrons qui voulaient bien venir s'installer dans le bassin : primes d'équipement de l'Etat non remboursables s'élevant à 20 % du capital investi, prêts bonifiés sur dix-quinze ans pouvant aller jusqu'à 50 % du capital, exonération de la patente pendant cinq ans. Le paquet était mis de ce côté-là, tandis que la direction des Charbonnages rejetait les demandes des mineurs : « Cette revendication, qui ne repose sur aucun fondement, compromettrait définitivement l'essor d'implantations nouvelles », disait-elle. Il fallut soixante-trois jours de grève avec occupation, la grève de la faim de neuf mineurs jusqu'à la limite de leurs forces, pour arracher quelques concessions au gouvernement d'alors. Un article récent du *Monde* résume le résultat de l'opération : « Les tentatives malheureuses dans les années soixante n'ont attiré que quelques chasseurs de primes : quatre cent cinquante emplois créés alors, soixante-dix restant aujourd'hui. » (*Le Monde* des 19-20 février 1984.)

Les données du problème n'ont guère évolué. On offre aux patrons des traitements de faveur pour les emprunts. On envisage d'assouplir la législation pour permettre aux entreprises qui s'installeraient dans les pôles de reconversion d'être exonérées de la taxe professionnelle et de l'impôt sur les sociétés. On prévoit l'aménagement des seuils d'emplois pendant deux ou trois ans, ce qui éviterait d'avoir à payer la contribution logement (0,9 %), la taxe de formation professionnelle (1,1 %), les versements de transport, etc. La panoplie est assez bien fournie.

Pour les travailleurs, il est prévu : une allocation temporaire dégressive pour les salariés acceptant une rémunération inférieure à leur rémunération antérieure, un congé de reconversion pendant deux ans maximum, au cours duquel les mineurs pourraient acquérir une formation pour s'adapter à un nouvel emploi (encore faut-il qu'il y en ait !) et bénéficier d'offres d'emploi de reclassement. La rupture du contrat de travail interviendra chaque fois que deux offres d'emplois acceptables auront été refusées et, bien sûr, à la fin de ces deux ans. Qui décidera qu'une offre d'emploi est acceptable ? Et si dans deux ans il n'y a pas d'emplois créés, la reconversion se transforme en licenciement. Voilà la vérité nue. Ce plan ne prévoit rien par ailleurs sur la retraite à cinquante-cinq ans à laquelle ont droit les mineurs. Que devient ce droit en cas de reconversion ? Que deviennent les autres avantages acquis par les mineurs ? Mauroy, qui se plaît tant à montrer aux visiteurs la lampe de mineur trônant sur son bureau, n'en dit rien.

## Les mineurs veulent défendre leurs acquis

Personne n'ose parler de nantis au sujet des mineurs. Mais il n'est pas rare d'entendre la petite musique des coûts exorbitants de tels acquis, arrachés

aux patrons grâce à une tradition de luttes dures plus que centenaire.

Les délégués mineurs, outre les fonctions de délégué du personnel, vérifient les conditions d'hygiène et de sécurité. Deux fois par mois ils doivent visiter tous les puits, galeries et chantiers de leur circonscription.

Dès 1894, les mineurs ont arraché la Sécurité sociale minière. Celle-ci fut maintenue avec ses caractéristiques propres en 1946. En 1978, les SSM assuraient la protection de 720 000 personnes pour 110 000 actifs. Le rapport bénéficiaires/actifs est très élevé. Avec les plans actuels de suppressions d'emplois, les charges vont encore augmenter. L'exemple de Decazeville est démonstratif : le rapport est de 10,4 %, conséquence des suppressions d'emplois des années soixante. Les conseils d'administration comportent deux tiers d'élus des travailleurs et un tiers d'exploitants ; tous les actes sont gratuits. S'il faut consulter un spécialiste en dehors du centre médical, des bons assurant cette gratuité sont fournis. Dans les centres médicaux, il y a également la pharmacie. Parmi les autres acquis on peut signaler :

- la fourniture de cinq tonnes de charbon pour les ouvriers ou une prime équivalente en espèces ;
- le logement gratuit ou, à défaut, une indemnité mensuelle ;
- le remboursement des frais de transport pour ceux qui utilisent les transports en commun ;
- outre les retraites normales à cinquante-cinq ans, les mineurs ont droit à une retraite anticipée en fonction de leur état de santé.

C'est pour tous ces acquis, directement menacés par les licenciements et autres conversions, que luttent les mineurs.

L'objectif numéro un d'un gouvernement au service des travailleurs serait de défendre leurs acquis. Dans la situation des mineurs aujourd'hui, cela signifie la garantie de l'emploi, l'amélioration des conditions de travail, le refus des migrations forcées baptisées mutations.

## Des mesures immédiates qu'il aurait fallu prendre

On l'a vu, la garantie de l'emploi s'accompagne du maintien des avantages acquis par les mineurs dans leurs luttes. L'emploi n'est pas seulement le fait d'être employé, mais bien ce que tout travailleur a su arracher au patronat pour améliorer ses conditions de vie. Aussi, quand le gouvernement fait semblant de garantir l'emploi en « libérant » les mineurs pour être réemployés à des conditions salariales et autres inférieures, il se moque des mineurs.

Peut-être verra-t-on reflleurir l'idée du retour au pays pour les immigrés qui travaillent dans les mines. Comment défendre une telle idée alors que les Marocains du bassin du Nord, par exemple, qui ont acquis, c'est le moins, le droit d'être soignés gratuitement, le perdraient en retournant au pays ?

Quelles garanties de l'emploi Mauroy peut-il sérieusement offrir aux mineurs quand il accorde 1 905 licenciements au premier patron de Talbot venu ? La première exigence est donc de refuser toute suppression d'emploi, toute mutation obligée.

## 1963 : les mineurs portent le premier coup sérieux à de Gaulle

La fin de l'hiver 1962-1963 est marquée par une effervescence sociale importante. Fin janvier, le gouvernement écarte la menace d'une grève de 48 heures dans les mines en proposant de discuter sur les salaires plus tôt que prévu : il s'agit de préparer un accord pour le 1<sup>er</sup> avril, date à laquelle commence traditionnellement l'année charbonnière. Le 16 février les négociations sont rompues.

La CGT décide de 48 heures de grève pour le 1<sup>er</sup> et le 2 mars. Deux jours après, FO et la CFTC (qui ne deviendra la CFDT qu'un an plus tard) décident la grève illimitée pour le 1<sup>er</sup> mars. Les syndicats réclamaient 11 % de rattrapage sur le privé. Le gouvernement proposait 0,77 % au 1<sup>er</sup> janvier, 0,75 % par trimestre et 2 % à répartir sur l'année.

Le 1<sup>er</sup> mars, les travailleurs des cockeries sont réquisitionnés et le 4 l'ensemble des mineurs. Les CRS sont d'emblée envoyés en Lorraine. La grève s'étend dans les Potasses d'Alsace, les ardoises et les mines de fer.

En riposte à la réquisition, les centrales syndicales avec la FEN et l'UNEF appellent à un arrêt de travail d'une heure. A sa deuxième semaine, la grève jouit d'une popularité extraordinaire : les dockers soviétiques refusent de charger le charbon, ceux de La Rochelle ver-

sent une journée de salaire. Les mineurs espagnols versent 50 000 pesetas à ceux de Carmaux.

Après avoir fait lanterner les grévistes avec une « commission des sages » le gouvernement orchestre une violente campagne de presse contre les mineurs.

Plusieurs secteurs se mettent en grève eux aussi : le 14 mars, 3 000 Lorrains manifestent à Paris. Le 15 mars, 24 heures de grève à la SNCF. Le 20 mars, manifestation de fonctionnaires à l'appel de la CGT, de FO et de la FEN. La CGT et la CFTC décident de trois journées de grève tournantes par catégories dans les PTT.

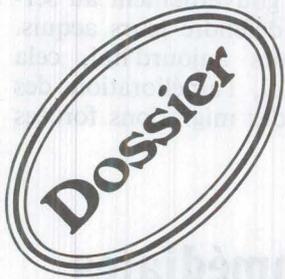
Le 28 mars un appel national à la solidarité est lancé par le PC, le PS, le PSU, le Parti radical et quatorze organisations. Des marches sont organisées dans les régions minières. C'est début avril, après trente quatre jours de grève, que l'accord intervient sur :

- augmentation de 11 % du 1<sup>er</sup> avril au 1<sup>er</sup> janvier 64 ;
- accord de principe sur la 4<sup>e</sup> semaine ;
- versement d'un acompte de 100 francs remboursable.

La grève des mineurs de 1963 constitue le premier échec de de Gaulle face aux travailleurs : la réquisition gaulliste reste mettre morte et le général doit finalement reculer.

Cette grève marque la remontée du mouvement ouvrier français, moins de cinq ans après la défaite de 1958. Cinq ans plus tard, ce sera Mai 68.

*D'après le « Dossier rouge » n° 8 :  
« 1948-63-83 : la victoire des mineurs  
de Carmaux ».*



Pour maintenir l'emploi, il faut avancer immédiatement la mise en place des trente-cinq heures hebdomadaires sans perte de salaire, ce qui permettrait de répartir le travail existant. Bien sûr, les dirigeants de CDF vont hurler : « Comment ! La productivité a déjà baissé, vous voulez tout mettre par terre. » Raisonnablement logique et hypocrite à la fois. Hypocrite parce que ce que veut CDF c'est produire moins. Logique, parce que l'impératif capitaliste veut que ce soit le travail des mineurs qui rentabilise au maximum les capitaux investis. Tout cela est contradictoire avec la défense de l'emploi.

Il est quand même paradoxal qu'un gouvernement de gauche laisse faire, dans une profession aussi exposée que celle de mineur, trente-neuf heures par semaine. S'il avait eu le souci minimum du bien-être des salariés, le gouvernement aurait immédiatement octroyé les trente-cinq heures, et même moins, aux mineurs. Au lieu de cela, il écoute CDF qui parle d'augmenter la durée de fonctionnement des installations (trois cents jours par an au lieu de deux cent vingt-deux) en supprimant du personnel. Si l'on tient compte de l'amélioration des conditions de travail, c'est du personnel en plus qu'il faudrait pour l'entretien, pour la surveillance des travaux, pour ne pas être obligé de « bourrer » au mépris quelquefois de la sécurité.

A l'énoncé de ces simples mesures, on comprend aisément qu'il faut une autre volonté politique que celle manifestée par le gouvernement. Une volonté politique de prendre en compte d'abord les besoins des travailleurs et non les critères capitalistes de rentabilisation maximum dans le temps minimum.

## Politique d'énergie : qui doit décider ?

Sans doute, peut-on objecter, mais est-il juste de défendre le maintien d'un emploi si contraignant ? L'objection est sérieuse et mérite qu'on s'y arrête. Faut-il arrêter la pêche en mer parce que le métier est pénible et dangereux, pourrait-on se demander. Il ne s'agit pas par là de contourner la question mais de la situer dans une problématique plus vaste. Car, il faut le dire sans crainte, nous sommes pour « économiser » la santé des travailleurs.

Dans le cas des mines, plusieurs facteurs sont à prendre en compte. Toutes les extractions ne présentent pas les mêmes contraintes : silicozes et grisou dans le Nord, conditions d'extraction fort difficiles dans le Nord et la Loire, au regard d'autres bassins. Dans un certain nombre de cas, bien des améliorations sont nécessaires et possibles dans les conditions de travail : limitation du temps de travail, dépoussiérage plus important, études de prévention plus poussées, etc.

Au-delà de ces mesures impératives, on peut légitimement penser que la seule alternative énergétique possible n'est pas forcément celle imposée par le lobby nucléaire qui n'a eu comme seule boussole que la recherche du profit maximum.

Oui, il faut rompre avec le tout-nucléaire d'EDF. Oui, on peut utiliser le charbon en améliorant le sort des mineurs. Il est inévitable qu'un débat s'instaure sur les énergies dont l'acquisition est moins risquée ou moins pénible, et qui répondent à la fois aux besoins des populations et à l'économie de la peine des hommes pour la produire. Lesquelles ? Avec

## Les dangers du métier demeurent

Les grandes catastrophes minières ne défraient plus la chronique en Europe occidentale. La mine reste cependant un métier pénible et dangereux.

Le nombre de tués est passé de 189 en 1958 à 10 en 1979. Dix de trop ! Mais ce n'est pas le seul problème. Dans certaines tailles, les conditions de travail restent très éprouvantes là où les conditions géologiques ne permettent pas l'utilisation optimale des techniques modernes, ce qui entraîne des arthroses, des surdités, etc.

Il y a surtout les différentes pneumoconioses dont la terrible silicose. Cette dernière est en régression grâce aux luttes des mineurs qui ont imposé des recherches de prévention, sauf dans le Nord dont les puits sont particulièrement riches en poussières nocives. Il n'en reste

pas moins que la silicose, longue à apparaître (en 1978 elle apparaissait à plus de 51 ans), fait encore 900 morts par an. Il est impossible de guérir cette maladie, on peut seulement la stabiliser. « *Quand un taux de silicose de 5 % est décelé chez un mineur de moins de trente ans, il est systématiquement remonté au jour ; au-dessus de trente ans, pour un taux de 10 %, le mineur est seulement déplacé vers un chantier non poussiéreux* », déclare un médecin du bassin du Nord (*Options*, spécial n° 2, février 1983). De plus, cette maladie rend le tissu fragile aux autres agressions.

La rationalisation à tout crin ne fait qu'empirer les conditions générales de travail. Le matériel est utilisé jusqu'à la corde comme les diesels utilisés au fond. Or ces engins, malgré des systèmes de refroidissement des gaz, laissent échapper des matières toxiques, et ce d'autant plus facilement qu'il n'est pas procédé, faute de temps, à leur entretien. Or, personne n'a connaissance des effets à long terme de l'exposition à ces gaz.

quelles contraintes pour les masses laborieuses ? Ne serait-ce pas plutôt aux travailleurs de débattre et de décider de ces questions plutôt que d'en laisser les réponses aux capitalistes ? Des décisions pourraient alors être prises, mais jamais au détriment des acquis des travailleurs.

Ni le gouvernement actuel ni la majorité PS-PC ne prennent un tel chemin. Si les travailleurs veulent garantir leur emploi, la seule issue est celle de la lutte. Les embûches dressées par CDF et le gouvernement sont nombreuses. Le risque est la division entre bassins directement touchés et ceux plus « protégés », entre Français et immigrés, entre mineurs, d'une part, gaziers et électriciens de l'autre.

Les travailleurs n'auraient rien à gagner à épouser les querelles des capitalistes. La mobilisation des mineurs (comme celle des agents d'EDF) sera l'occasion de mettre à l'ordre du jour l'unité en défense des revendications, contre la soumission du gouvernement aux impératifs capitalistes.

Ces revendications immédiates remettent en cause les objectifs capitalistes. Il faut leur donner leur plein développement pour la rupture avec la politique de la bourgeoisie, seule façon de faire des choix industriels qui aient pour objet la satisfaction des besoins sociaux. □



## Conséquences sociales du choix nucléaire d'EDF

Le Conseil des ministres du 27 juillet 1983 a défini la politique de production et de consommation qu'EDF devra mettre en application pour l'horizon 1990. Le ministre de l'Energie Jean Auroux admet au départ qu'aucun secteur énergétique ne peut être considéré comme un sanctuaire à l'abri des contraintes, notamment en matière de coûts de production.

Le nucléaire doit représenter 74 % de la production d'électricité en 1990, le charbon ne représenterait plus que 6 %. Une explication que se garde bien de donner la CGT par rapport à la restructuration des Charbonnages de France où 8 000 emplois sont menacés.

Cette politique a, d'autre part, pour conséquence la fermeture de toutes les centrales fuel et charbon du palier 125 mégawatts et la mise sous « cocon » de 30 tranches de palier 250 mégawatts. Résultats : 5 000 agents EDF vont être déclarés en « réforme de structures », ce qui entraîne leurs mutations vers les autres centrales de production ou vers les centres de distribution.

La production d'origine nucléaire devra se situer en 1990 à 273 milliards de kWh contre 125 milliards pour l'année 1983. Cet objectif oblige EDF à installer une puissance de 66 unités de 1 000 MWe (1) (une tranche nucléaire filière PWR (2) représente actuellement 900 à 1 300 MWe).

L'hydraulique devient dans cet objectif la deuxième source de production : 69 milliards de kWh en 1990 contre 66 en 1983. Cette production est utilisée principalement pour les heures de pointe et constitue, avec l'eau stockée dans les barrages, l'énergie pour faire face à la demande. En effet, dans les centrales nucléaires, il est difficile de moduler la charge : 48 heures contre 12 heures dans une centrale à fuel ou charbon.

Le parc de production serait donc capable de produire en 1990 390 milliards de kWh alors que la prolongation des tendances de la demande d'électricité devrait conduire, selon la direction générale d'EDF, à une consommation totale de l'ordre de 340 milliards. C'est donc une cinquantaine de milliards de kWh supplémentaires qui doivent être placés sur le territoire national d'ici 1990. Cet objectif est ambitieux dans la mesure où EDF devra faire face à la récession économique et à la mise en place de nouvelles technologies, moins dévoreuses d'énergie, dans l'industrie.

C'est dans ce contexte qu'EDF a élaboré son nouveau tournant commercial pour placer ce surplus de production. Un tournant déjà préparé sous Giscard et dont Auroux maintient les axes commerciaux :

- *pour l'industrie* : accélérer la pénétration de l'électricité dans des usages permanents ou des usages bi-énergie hors jours de pointe;
- *pour le secteur tertiaire* : accélérer le chauffage de l'eau à l'électricité. Dans ce créneau, la fonction publique constitue un marché de choix;
- *pour le secteur résidentiel* : introduire une promotion active de solutions « bi-énergie », qui vise dans le cadre de la campagne pour les économies d'énergie à placer l'électricité en duo avec le charbon et le fuel. Un marché qui devrait permettre d'installer 1 million de pompes à chaleur dans l'habitat existant.

Trois tarifs ont été élaborés :

- *le tarif vert* concerne les abonnés industriels dont la puissance installée est supérieure à 250 kVA. Il est caractérisé par le développement de formules interruptibles pour lesquelles l'industriel s'engage à

stopper sa consommation d'énergie électrique à la demande d'EDF. Ce tarif comporte une incitation financière afin que l'électricité soit utilisée pendant les heures creuses, heures de nuit, heures de week-end, heures d'été;

- *le tarif jaune* pour les abonnés de moins de 250 KVA et de plus de 36 KVA (PME, commerçants...) concernera en 1990 300 000 abonnés;

- *le tarif bleu* pour les abonnés de moins de 36 kVA concernera en 1990 28 millions d'abonnés.

Ces deux tarifs proposeront en option un tarif heures creuses et heures critiques (400 heures par an réparties sur 22 journées par an à la demande d'EDF), option dénommée *Effacement jour pointe (EJP)*

En fait, EDF a inclus dans sa politique tarifaire ses contraintes de production et de coût en pénalisant l'utilisateur aux heures critiques. Ceci afin d'éviter un suréquipement en moyens de production pour passer la pointe et en intégrant les impératifs d'exploitation rigides qu'imposent les centrales nucléaires. Astucieuse façon de faire correspondre « offre et demande ».

Cette politique tarifaire est présentée comme très avantageuse pour l'utilisateur. Le prix moyen à payer est effectivement, dans de bonnes conditions d'utilisation, relativement faible. Encore faut-il intégrer à ce prix l'amortissement de l'équipement en bi-énergie.

Mais le plus grave est que cette politique tarifaire produira des conséquences sociales indéniables puisque la production industrielle utilisant comme source d'énergie l'électricité devra travailler d'une manière aussi continue que possible.

Soyons assurés que le patronat et le CNPF sauront utiliser cette contrainte pour tenter de mettre en place le travail en continu ou semi-continu. Cela veut dire : remise en cause de la semaine de travail avec deux jours de repos consécutifs, de l'étalement des congés payés sur la période d'hiver et un étouffement des équipes de travail sur la nuit.

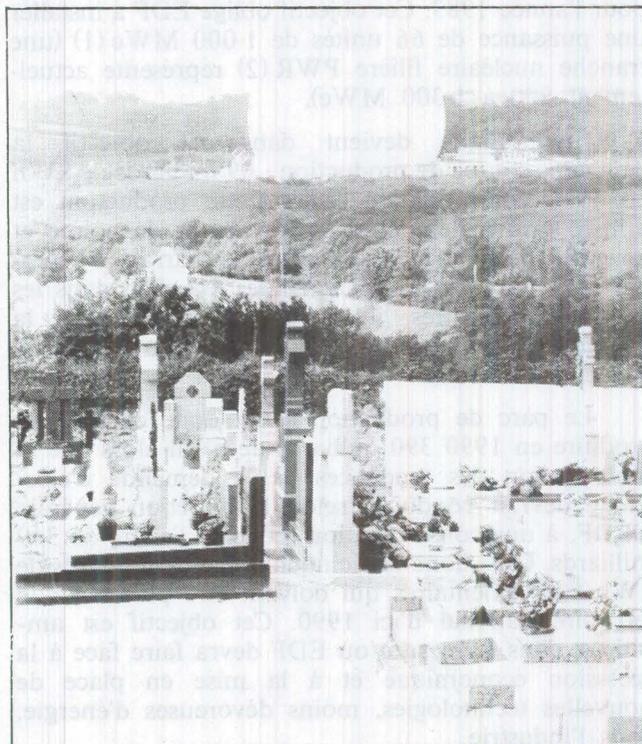
Le débat démocratique réclamé par les écologistes et la CFDT n'aura pas lieu.

Les confédérations CGT, CFDT, FO se gardent bien de débattre en leur sein de la politique énergétique et de ses conséquences sur l'emploi et les conditions de travail. C'est le prix à payer pour leur soutien au gouvernement.

Mais les conséquences sociales que va entraîner dans un premier temps cette politique, à EDF et dans les Houillères, est l'occasion de relancer le débat à travers les mobilisations inévitables que fera naître cette politique antisociale.

La mobilisation des mineurs et des agents EDF-GDF sera l'occasion de mettre à l'ordre du jour l'unité en défense des revendications, de tracer les perspectives à donner aux luttes pour mettre en échec la politique du lobby nucléaire de la bourgeoisie, et d'exiger de la majorité parlementaire PS-PC de faire une politique au service des travailleurs et non au service des capitalistes.

**Bernard Mornac**



1. MWe : mégawatt électrique. 1 MW : 1 million de watts.  
2. Filière PWR : réacteur à eau sous pression, utilisé dans la majorité des centrales nucléaires françaises.

## Dans le prochain numéro de « Critique Communiste »

### ● Un important dossier sur les restructurations capitalistes.

- Compétitivité et sureffectifs : où mènent les recettes patronales ?

- L'impossible reconversion capitaliste et l'actualité du socialisme.

### ● Des contributions de courants et organisations qui débattent avec la LCR.

Ce numéro d'avril de notre revue contribuera à préparer le rassemblement national contre l'austérité et l'Europe capitaliste, qui aura lieu

**Au Bourget, les 26 et 27 mai  
A l'initiative de la LCR**

# Classe ouvrière et division syndicale dans la période 1977 - 1981

Jacques KERGOAT

Un ouvrage collectif, le « Mouvement ouvrier français, la crise économique, le changement politique : 1968-1982 », va sortir prochainement, au mois d'avril, publié par les Editions ouvrières.

Ce livre, dont l'initiative revient à un universitaire américain, Mark Kesselman, et dont la coordination a été assurée, pour la France, par Guy Groux contient un assez grand nombre de contributions — parmi lesquelles celles de Bourgognieux, Boyer, Coriat, Maurioux, etc.

Parmi ces contributions, à l'évidence fort diversifiées, celle de Jacques Kergoat porte sur « Réactions ouvrières et politiques syndicales ». Nous en publions ici, en bonnes feuilles, la partie qui traite de la période 1977-1981. Le titre est de la rédaction.

**I**L apparaît rapidement que la conjonction des premiers progrès électoraux de la gauche et de la montée de la combativité ouvrière risque de déclencher un mouvement que les directions traditionnelles pourraient avoir des difficultés à contrôler. Les directions confédérales préconisent alors d'attendre les élections prochaines, et de ne pas risquer d'en compromettre le résultat par des mouvements et des revendications inconsidérées. Mais, au fil des mois, les éléments s'accumulent qui non seulement rendent de plus en plus crédible une victoire de la gauche aux élections législatives de mars 1978, mais qui de plus indiquent que cette victoire risque de se faire sur la base d'une montée des luttes ouvrières, d'un mouvement de masse dont la dynamique peut être difficile à contrôler par les organisations traditionnelles de la gauche. Comment réagissent à cette situation le Parti socialiste et le Parti communiste ?

Le Parti socialiste croit à sa victoire prochaine. Mais il s'inquiète de

plus en plus de la situation économique qu'il risque de trouver en accédant au pouvoir : il craint qu'une série de promesses contenues dans un « Programme commun » élaboré en période de forte croissance économique, ne puissent être aujourd'hui tenues, ou plus exactement que la forte mobilisation ouvrière ne l'oblige, pour les tenir à aller plus loin qu'il ne le souhaite, c'est-à-dire à sortir de l'économie de marché. La « réactualisation » du Programme commun pourrait donc être l'occasion d'une « toilette » qui aboutisse à des objectifs plus modérés.

Le PCF a d'autres préoccupations. Lui aussi craint d'arriver au pouvoir dans une situation où la crise rend caduques les prévisions du Programme commun, l'empêche de mettre en œuvre son programme de « démocratie avancée ». Mais surtout, il appréhende de devoir « gérer l'austérité » dans un contexte où les résultats électoraux prévisibles lui confèrent une position subordonnée par rapport au Parti socialiste, et où il peut craindre la concurrence d'une extrême gauche agissante, qui vient d'obtenir aux élections municipales des résultats flatteurs et qui a commencé à tisser des liens avec des couches ouvrières combattives. Et surtout il estime qu'une telle situation d'instabilité en France serait largement contradictoire avec le maintien du *statu quo* mondial dont les dirigeants soviétiques rappellent avec insistance la nécessité. Il choisit de trancher dans le vif et de rompre l'alliance conclue avec le Parti socialiste.

A la fin de l'année 1977, autour des propositions « d'actualisation » du Programme commun, le processus de division se met en marche et il arrivera peu à peu à s'imposer également au plan syndical. Dans un premier temps cependant, ce processus ne passe pas par la rupture des

1. Contrairement à ce qu'un survol trop rapide de cette période pourrait faire croire, il y a eu une réelle désynchronisation entre l'attitude du PCF et celle de la CGT. Près d'un an après que le PCF ait entamé le processus de rupture de l'Union de la gauche, le 40<sup>e</sup> Congrès de la CGT proposait la mise sur pied d'un Comité national d'unité d'action (« le Peuple », 1<sup>er</sup> décembre 1978). Ce n'est qu'à partir de la fin de l'année 1979 que la CGT reprendra à son compte le thème de la « guerre idéologique » et du rôle du réformisme dans le consensus voulu par la droite, en appuyant sa démonstration sur le congrès de « recentrage » de la CFDT. Début 1980, ce sera la prise de position sur l'Afghanistan, puis en juin le texte sur « l'unité d'action », qui accuse toutes les autres centrales syndicales « d'insérer progressivement l'activité syndicale dans le cadre de la gestion de la crise pour le plus grand profit du patronat ».

2. Notamment par l'intermédiaire d'un très vif discours d'Edmond Maire sur les liens entre le CGT et le PCF (Nantes, 4 septembre 1980).

3. Conflit des marins-pêcheurs, des nettoyeurs du métro, Manufrance...

4. Un appel lancé par des militants CGT de la région marseillaise eut un écho certain dans la confédération. Des secrétaires confédéraux (Buhl, Gilles, Lambert, Moynot) prirent également le même type de position.

5. « Le Nouvel Observateur », 19 août 1978.

6. « Le Républicain lorrain », 12 avril.

7. 1 674 000 journées perdues. Il y en avait 3 656 000 en 1979, 2 200 000 en 1978, 3 665 000 en 1977, 5 010 000 en 1976, etc. (Statistiques du travail).

relations entre la CGT et la CFDT, mais par l'approbation que donnent l'une et l'autre confédération à la division qui s'installe au niveau politique.

A partir de 1979, c'est enfin la division syndicale ouverte qui s'installe, à l'initiative d'abord de la CGT (1), relayée dès le début de 1980 par la CFDT (2). Elle se traduira, au fil des mois, par des divergences qui iront en s'exacerbant à propos de la conduite des luttes (3). Et elle s'appliquera également au plan politique, à l'approche des élections présidentielles de 1981. Aucune des confédérations n'appellera ainsi, avant le premier tour, ses adhérents à porter leurs suffrages sur l'un et l'autre des candidats qui se réclament du mouvement ouvrier, et ce malgré les appels en ce sens venant de leurs propres rangs (4). La CGT ne veut pas en effet laisser croire qu'il soit possible de voter pour François Mitterrand, et elle met au contraire en avant les convergences entre son propre programme et celui du candidat Georges Marchais. La CFDT ne veut pas non plus laisser croire qu'il soit possible de voter pour Georges Marchais, mais, de plus, une fois acquis que Michel Rocard ne serait pas le candidat du PS, son enthousiasme pour la candidature de François Mitterrand apparaît tout à fait relatif. Et c'est dans un paysage largement marqué par la division et le pessimisme que la classe ouvrière abordera les élections de 1981. De plus — car dans cette période aussi les divers facteurs s'entremêlent — les conditions économiques et sociales ont évolué depuis l'automne 1977.

Gouvernement et patronat ont en effet commencé à appliquer avec davantage de résolution leurs plans de restructuration. A la fin de l'année 1977, le taux d'augmentation du salaire ouvrier est particulièrement faible : 12,1 %. Officiellement, et compte tenu de la réduction de la durée du travail, cela signifie une hausse du pouvoir d'achat qui ne dépasse pas 1 %. En fait, si on prend en compte les diverses déficiences des indices gouvernementaux, c'est d'une régression qu'il s'agit. Pour la première fois depuis le début de la crise, gouvernement et patronat ont réussi à amputer le pouvoir d'achat ouvrier.

Dès le lendemain des élections municipales, la politique gouvernementale apparaît ouvertement comme une politique dont l'objectif n'est pas de créer des emplois, mais de diminuer le nombre de ceux qui

en cherchent, même s'il ne s'agit que de les faire disparaître des statistiques. C'est l'objectif du plan Barre bis d'avril 1977, plus connu sous le nom de Pacte national pour l'emploi : élargissement du régime des pré-retraites, exonération des charges sociales pour les jeunes embauchés d'ici le 31 décembre 1977, stages dans les entreprises rémunérés par l'Etat, etc. Quitte à stimuler le racisme latent, il institue « l'aide au retour », c'est-à-dire le « million » destiné à inciter les travailleurs immigrés à regagner leur pays. Parallèlement, une série de mesures de restructuration sont annoncées : le « plan acier » d'avril 1977, qui concerne l'industrie sidérurgique ; la fusion Berliet-Saviem au sein de Renault véhicules industriels, en juin 1977 ; le plan de restructuration industrielle et d'aide aux chantiers navals de juillet 1977, et bien d'autres encore.

Dans la plupart des cas, les conséquences sociales de ces plans sont reportées à après les élections législatives de mars 1978. Mais une fois enregistrée la défaite de la gauche, la mise en œuvre ne traîne pas. Le ministre de l'économie, René Monory, déclare : « *Nous avons temporisé jusqu'à présent. Nous avons maintenu des entreprises en état de survie. Terminé. Terminé parce que des pans entiers de l'industrie ne tiennent pas debout.* » (5) Pour une part, cette politique entrera dans la pratique. De mars 1977 à mars 1980, le taux de chômage passera ainsi de 3,3 % à 4,2 % chez les hommes, de 6,2 % à 8,6 % chez les femmes. Et d'avril 1977 à avril 1980, le taux d'augmentation de la hausse des prix va quasiment doubler (de 16,6 % à 30 %), alors que le taux d'augmentation du salaire ouvrier progresse à peine de 50 % (de 35,8 % à 49 %). Le patronat ne souhaite d'ailleurs pas s'en tenir là : c'est à toute une série de conquêtes ouvrières qu'il envisage de s'en prendre, afin d'obtenir une plus grande mobilité de l'emploi et des rémunérations. Le *Nouvel Economiste* peut ainsi annoncer, dès le 24 avril 1978, que le gouvernement est décidé à « *faire la peau au SMIC* ». Le 3 Mai, au nom du CNPF, M. Pujol précise que « *la notion de SMIC est dépassée* ». Le projet est alors de le remplacer par la notion, bien plus souple, de Revenu annuel garanti (RAG). Dès le 12 avril, le vice-président du CNPF précise que « *la loi de quarante heures, et sa réglementation des heures supplémentaires avec ce compartimentage administratif et*

8. Il est de 29,5 % (pour les conflits locaux). Il était de 38,9 % en 1979, de 35 % en 1978, de 37,8 % en 1977, de 29,7 % en 1976, etc.

9. Elle est de 4,6 jours. Elle était de 5,6 en 1979, de 4,0 en 1978, de 3,7 en 1977, de 4,22 en 1976.

10. La même constatation peut être faite au niveau régional si on examine les quatre régions où le nombre de journées perdues augmente de 1976 à 1977. A l'exception de l'Auvergne, où cette augmentation tient à un seul département, le Puy-de-Dôme, et s'explique par la seule grève de Michelin, deux sont des régions où l'influence de la CFDT dépasse celle de la CGT aux élections professionnelles (Alsace et Pays-de-Loire), et l'autre est la région où FO réalise son meilleur résultat aux élections professionnelles (Midi-Pyrénées).

11. De 1978 à 1979, le PCF affiche officiellement une quasi-stabilité : de 702 000 adhérents à 700 000. Mais le rapport de Paul Laurent au comité central d'avril 1980 annonce que 25 % des cellules ne se réunissent plus. La plupart des observateurs estiment que ce pourcentage est également, à quelques variations près, celui de la perte en effectifs réels du PCF durant cette période. Quant au PS, après avoir atteint 180 000 adhérents en 1978, il tombe à 155 000 en 1980.

étriqué, ne sont plus adaptées à notre époque »(6)! Le projet est ici d'en venir à une « vision annuelle, les 1 920 heures », qui permettrait de modeler le temps de travail — et les cadences — sur les besoins de la production elle-même.

En partie, ces plans ne pourront se réaliser. Mais c'est cependant à une attaque sans précédent qu'est confrontée la classe ouvrière à travers ce que le *Monde* appellera « la radicalisation du plan Barre ». Et incontestablement, l'offensive gouvernementale marque des points, dans un contexte où l'échec de la gauche aux élections législatives de mars 1978 peut amener une certaine démoralisation, et traduire une inflexion dans le rapport de forces capital-travail. L'examen de l'évolution des réactions ouvrières semble bien montrer cependant que ce ne sont ni les attaques patronales ni l'échec de mars 1978 qui sont ici déterminants.

## Le niveau de combativité

Au niveau global, c'est d'une baisse sensible de la combativité ouvrière qu'il convient effectivement de parler. A quoi il faut ajouter que cette baisse de la combativité n'apparaît nullement comme la conséquence mécanique de la défaite de la gauche aux élections de mars 1978. D'une part parce qu'elle est perceptible dès la fin de l'année 1977, et ensuite parce que c'est en 1980 seulement qu'apparaissent avec netteté tous les symptômes de cette baisse de combativité : le nombre de journées de grèves y atteint le taux le plus faible depuis 1968 (7), le taux de participation aux grèves, qui s'était redressé en 1979, baisse à nouveau très sensiblement en 1980 (8), la durée des conflits, qui avait augmenté avec continuité jusqu'en 1979, baisse également en 1980 (9). Il aura donc fallu plusieurs années pour que la division politique et syndicale réussisse à ébrécher sérieusement la combativité ouvrière. Que ce soit bien la politique de division qui en est la cause, plusieurs éléments viennent le confirmer, par exemple la baisse finale du taux de participation : un grand nombre de travailleurs refusent de participer à des actions dont la division rend l'issue aléatoire. Par contre, d'autres éléments indiquent que la combativité n'est pas pour autant détruite : la durée des conflits d'abord, qui, même si elle diminue

par rapport à 1979, est plus élevée que la durée moyenne atteinte, année par année, depuis 1973 (quand on choisit de participer à une grève, on tient bon), l'ampleur des manifestations de rue (notamment contre les ordonnances sur la Sécurité sociale) et leur détermination (la manifestation des sidérurgistes à Paris) dès que les problèmes sont d'envergure et qu'un minimum de cadre unitaire est donné.

Si l'on essaie d'affiner cette appréciation secteur par secteur, la première constatation est que la politique de division contrecarre la combativité ouvrière dans l'ensemble des branches : seules subsistent quelques poches de résistance, là où les menaces sur l'emploi sont particulièrement dramatiques, poches dont la sidérurgie lorraine fournit un bon exemple avec notamment les explosions de colère de Denain et Longwy. Mais, en y regardant de plus près, on s'aperçoit aussi que, contrairement aux années 1974-1976, où les menaces sur l'emploi se heurtaient à une combativité d'autant plus élevée qu'il existait dans la branche une structuration syndicale forte, il n'en va plus de même à partir de 1977.

C'est net dès l'année 1977, où ce sont les secteurs les moins directement influencés par la politique syndicale, et en particulier par la CGT, qui subissent le moins les contre-coups de l'attentisme : pétrole, commerce de l'automobile, bâtiment, bois, etc. (10). Et la chute brutale de la combativité en 1980 confirme que ce sont également des branches où l'implantation syndicale est faible qui sont le moins atteintes par la politique de division (bâtiment, bois, etc.), alors que chute le nombre de journées de grèves dans les bastions à fort taux de syndicalisation : la courbe à EDF-GDF est ainsi particulièrement impressionnante :

270 700 journées de grèves en 1976, 42 800 en 1977, 31 900 en 1978, 2 500 en 1979, 800 en 1980. D'autres éléments viennent confirmer que c'est là où le contrôle des organisations syndicales est faible que la combativité a le moins de difficulté à se manifester. Il en va ainsi des mobilisations importantes qui ont lieu dans la jeunesse pré-ouvrière des LEP, contre les stages en entreprise.

Il en va ainsi également des luttes menées par les travailleurs immigrés, qu'il s'agisse à nouveau des nettoyeurs du métro ou de la lutte des « sans-papiers ».

12. En chiffres officiels, l'évolution des effectifs de la CGT est la suivante : 2 322 055 en 1977, 2 192 862 en 1978, 2 031 163 en 1979, 1 918 583 en 1980. En effectifs réels, l'évolution est la suivante : 1 719 245 en 1977, 1 491 691 en 1978, 1 459 215 en 1979 et 1 174 956 en 1980. Quant à la CFDT, ses pertes (en effectifs officiels) sont moins importantes, mais elles sont également régulières pendant toute cette période : 1 077 071 en 1977, 1 047 990 en 1978, 1 008 590 en 1979 et 963 220 en 1980 (non-inclus les retraités, dont le nombre reste stable — aux alentours de 75 000 — durant cette période).

13. Ce taux de progression était de 3,37 % de 1974 à 1975, de 5,24 % de 1975 à 1976, de 4,45 % de 1976 à 1977. Il est de 2,26 % de 1977 à 1978, de 1,68 % de 1978 à 1979, de 0,22 % de 1979 à 1980.

14. Le pourcentage de sections syndicales affiliées aux confédérations ouvrières (CGT, CFDT, FO) baissait régulièrement depuis quelques années. Le rythme de cette baisse s'accroît en 1978 : 77,9 % des sections en 1975, 77,6 % en 1976, 77,3 % en 1977, 76,8 % en 1978, 76,4 % en 1979, 76 % en 1980.

15. Le pourcentage des sections syndicales affiliées à la CGT ou à la CFDT passe de 66,2 % en 1975 à 63,9 % en 1978, 62,9 % en 1979, 61,8 % en 1980.

16. De janvier à mai 1979, il y a ainsi 562 « départs volontaires » à la Saviem Blainville. Il y en aura 5 852 à partir de février dans la sidérurgie (3 645 à Usinor, 2 387 à Sacilor) et 220 à la Telic, une filiale de la CIT-Alcatel. Les menaces de licenciements étaient de l'ordre de 511 à la Saviem Blainville, de 15 000 dans la sidérurgie et de 360 à la Telic (cf. Pascal Buléon, « les Licenciés volontaires de RVI Blainville », université de Caen, 1981).

17. De 1977 à 1979, le pourcentage de voix recueillies par la CGT, la CFDT et FO passe de 69,9 % à 68,9 % ; de 1978 à 1980, il passe de 69 % à 68,8 %.

18. Les élections prudhommales de 1979 assurent 82 % des voix aux syndicats ouvriers : 42 % pour la CGT, 23 % pour la CFDT et 17 % pour Force ouvrière.

## Le niveau d'organisation

Pendant toute cette période, les effectifs de l'ensemble des organisations ouvrières décroissent. Cela est vrai pour toutes les organisations politiques, les pertes étant probablement plus sensibles du côté du PCF (11). Le même mouvement peut s'observer sur le plan syndical : là aussi, l'essentiel des pertes vient de la CGT, mais pour la première fois depuis 1968, la CFDT interrompt sa croissance régulière et enregistre une légère baisse de ses effectifs (12). Et ce mouvement de régression semble susceptible d'atteindre en profondeur la classe ouvrière : alors que le taux de progression du nombre de sections syndicales était resté élevé pendant les premières années de la crise économique, il chute sensiblement dès 1978 (13) ; perte qui affecte principalement le bloc des syndicats ouvriers (14), et encore plus nettement la CGT et la CFDT (15).

## Le niveau de conscience

Il y a certes à ce niveau des indices contradictoires. Par exemple, face à la division ouvrière, la stratégie de « fragmentation » du patronat marque des points. C'est le renoncement à la lutte et l'abandon du terrain de classe qui l'emportent souvent quand s'affirme la stratégie patronale des « primes » pour les départs volontaires, du moins chez les maillons les plus fragilisés de la classe ouvrière : les ouvriers d'origine rurale de la Saviem, les femmes de la CIT-Alcatel, les jeunes surtout... (16). Mais cette situation est loin d'être générale.

Contrairement à ce qu'auraient pu laisser supposer les pertes d'effectifs des organisations syndicales, les élections aux comités d'entreprise ne se traduisent pas par un recul très significatif des syndicats ouvriers (17). Les élections prud'homales de 1979, plus représentatives, viennent confirmer que le phénomène de désyndicalisation n'a pas entamé l'idée que seuls les syndicats ouvriers pouvaient assurer la protection des travailleurs, pas plus qu'il ne s'est prolongé en un report de voix sur les syndicats jaunes ou fascisants (18).

Les élections cantonales de mars 1979, comme les élections européennes de juin, traduisent également un maintien global du vote pour les partis ouvriers (19). Et les élections cantonales partielles qui se tiennent dans l'année qui suit traduisent une légère baisse, mais qui apparaît cependant peu significative (20). De plus, les débats fleurissent dans les organisations ouvrières, ne traduisant nullement l'apathie ou la morosité. Ils se polarisent dans un premier temps contre la révision en baisse des revendications, et, dans la CFDT à son

congrès de Brest, contre le « recentrage » (21). Puis ils s'articuleront autour de la question de l'unité : dans le PS (22) et dans la CGT (23), autour des éléments critiques du PCF et dans le mouvement « Union dans les luttes » (24). Enfin, les mouvements sociaux hors entreprises ne régressent pas. D'importantes mobilisations ont au contraire lieu durant cette période : sur l'avortement et la contraception, en défense des droits des immigrés, sur le nucléaire, en défense des droits des homosexuels. Et la part que prennent les travailleurs à ces mouvements, notamment lors des mobilisations pour le droit à l'avortement et autour du site nucléaire de Plogoff, témoigne aussi de la permanence d'un haut niveau de conscience dans la classe ouvrière.

Durant ces quatre années, c'est le rythme auquel évoluent les réactions ouvrières qui fournit les indications les plus intéressantes : plus que l'offensive gouvernementale et patronale, plus qu'un subit découragement dû aux attentes déçues de mars 1978, c'est la division politique et syndicale qui a pour l'essentiel pesé sur les réactions ouvrières. Elle a fait régresser la combativité, elle a sensiblement détérioré le niveau d'organisation de la classe, mais elle n'a pas réellement porté atteinte à son niveau de conscience.

Dans cette situation, ce sont deux mouvements apparemment contradictoires qui traversent la classe ouvrière : un mouvement de régression qui porte les travailleurs « revendicatifs » vers l'attentisme, et un mouvement de « politisation », qui passe par la prise de conscience des effets néfastes de la politique de division. Si le gouvernement Barre avait alors pu infliger une défaite décisive à la classe ouvrière, il était tout à fait possible que la démobilisation l'emporte alors pour une longue période. Mais ce gouvernement n'était fort que de la division

ouvrière. Déjà miné de l'intérieur, tant par la compétition ouverte entre gaullistes et giscardiens, que par les « affaires » d'importances inégales, qui commençaient à s'accumuler, le pouvoir ne put mener à bien les projets de restructuration massive, tels qu'ils étaient contenus dans le troisième plan Barre. C'est alors la deuxième tendance qui l'a emporté : puisque la division syndicale ne permettait pas de chasser le gouvernement par les luttes, c'est sur le terrain électoral que s'est empiriquement portée la classe ouvrière, pour tenter d'y battre en brèche la politique de division. □

19. Il est difficile d'obtenir un décompte exact des voix des organisations ouvrières, puisque le Parti socialiste avait choisi de faire alliance avec le Mouvement des radicaux de gauche. En y incluant cependant le MRG, le total donne, pour les élections cantonales 50,3 % et pour les élections européennes 47,44 %. Ce même total était de 46,46 % pour les élections législatives de 1978, 4,67 % en y ajoutant le MRG.

20. Calculés sur les élections cantonales partielles dans lesquelles le dispositif des candidats était comparable d'une élection à l'autre, les résultats donnent : - 0,88 % pour le PS, - 0,86 % pour le PCF et - 0,91 % pour les « divers » (de l'extrême gauche aux « socialistes indépendants »).

21. Une forte opposition à la politique confédérale se dégagera à ce congrès, et la direction confédérale y sera même mise en minorité sur la question de la réduction du temps de travail, au profit d'une motion qui se prononce pour la réduction immédiate à 35 heures, sans perte de salaire.

22. Le congrès de Metz du Parti socialiste sanctionne ainsi la défaite des courants (Mauroy et Rocard) les plus désireux de prendre du champ par rapport à l'alliance avec le PCF.

23. Cette orientation se heurtera d'emblée, non seulement aux réticences d'une partie des militants, mais au désaccord d'une partie de l'appareil confédéral lui-même. Voir à ce sujet Jean-Louis Moynot, « Au milieu du gué », Presses universitaires de France, 1982.

24. Ce mouvement, lancé par des militants du PCF et du PS, et rejoint par divers courants d'extrême gauche, réunira environ 100 000 signatures sur son appel initial.

# André Glucksmann, chevalier de l'Occident

*J'ai parcouru votre dernier livre.  
Si, après cela,  
vous n'entrez pas à l'Académie,  
vous êtes impardonnable d'avoir écrit ces sornettes.*  
André Gide, les Caves du Vatican.

Alain BROSSAT

**L**ES nouveaux philosophes ont, vers le milieu des années soixante-dix, systématisé l'usage du prêt-à-porter philosophique ; dans une phase de désintégration de l'intelligentsia radicale, ils surent se faire maîtres de la désillusion, ordonnateurs des pompes funèbres de ce qui restait de Mai 1968, ils surent se faire les héros et les héros d'un travail du deuil sur la révolution, le socialisme, le marxisme, bref l'utopie — banal comme un lendemain de cuite. A défaut d'autre chose, leur talent scénographique fut certain : ils comprirent bien, « on » comprit bien, combien il serait avantageux que leur muse s'élevât, en apparence, au moins, au-dessus de la mêlée ; qu'elle administrât les leçons de l'Histoire dans le langage majestueux de la philosophie et aussi, corrolaire, que ce nouveau philosophe apparût avant tout comme un esprit libre, *désengagé*, une conscience émancipée des partis pris idéologiques et que rien ne rive à aucun camp ni aucun clan. Las, les petits maîtres avaient le souffle un peu court, leurs ficelles philosophiques et autres étaient un peu grosses, le grand incendie qu'ils se flattaient d'avoir allumé se fit feu de paille. Avant même l'accession de la gauche au gouvernement, ils étaient, tout simplement, passés de mode.

Mais voici que refait surface, avec un livre sur la Bombe, le totalitarisme, le pacifisme (1), l'un des plus notoires, des plus roués d'entre eux : André Glucksmann. Ses galons d'ancien gauchiste, soixante-huitard émérite, auteur d'un petit livre intelligent sur les événements de Mai 1968 (2) le mettent évidemment en excellente posture pour endosser le rôle de l'exorciste de l'idéologie, de l'utopie renaissante sous les oripeaux du pacifisme, pour adopter, face à ces nouveaux radicaux écervelés, irres-

ponsables, que seraient les pacifistes (ouest-allemands pour l'essentiel), le courageux langage du « réalisme ». De la même façon que Soljenitsyne, son maître, se sent investi d'une autorité absolue pour administrer, au nom du Goulag, la Vérité de l'Histoire (3), de la même façon, Glucksmann a le profil pour dire, ès qualités : moi, le radicalisme et ses folies, sous toutes leurs espèces, je sais ce que c'est. Ce n'est pas, par les temps qui courent, un mince atout.

## L'habit du dissident

L'habit de couleur dans lequel Glucksmann se préfère depuis qu'il a découvert le Goulag *via* Soljenitsyne, c'est celui du *dissident*. Je ne suis de nulle part, inclassable, celui qui prend à revers les idéologies, les discours partisans, les dogmatismes de tous poils, répète inlassablement et en substance Glucksmann depuis qu'il a lâché le *Petit Livre rouge* pour empoigner *l'Archipel du goulag*. En l'occurrence, concernant *la Force du vertige*, cela donne : « Mon livre divise la gauche. (4) » Où encore : « Cerner en l'URSS l'empire du mal reviendrait à se situer *de facto* dans l'empire du bien, pas une ligne de cet ouvrage ne motive une telle adulation (5) », en clair, ce n'est pas parce que je consacre 320 pages à démontrer la nécessité de s'armer face à Andropov que je penche en quoi que ce soit du côté de Reagan...Voire.

Lorsque les nouveaux philosophes entrèrent en lice, nous ne fûmes pas les seuls à nous étonner de ce que leur dessein de fonder une vision antitotalitaire de l'Histoire et du monde n'aille chercher ses références négatives que du côté de Pol Pot, de la

1. André Glucksmann : « la Force du vertige ». Grasset, 1983.
2. « 1968, stratégie et révolution en France », Christian Bourgois, 1968.
3. « Nos pluralistes », Fayard, 1983.
4. « Le Figaro-Magazine » du 04-02-1984.
5. Op. cité p 317.
6. Varlam Chalamov : « Kolyma », trois volumes aux Editions Maspero.
7. Cornélius Castoriadis : « Devant la Guerre » (T I : les réalités) Livre de poche, 1981.
8. Op. cité p 121.
9. Op. cité p 318.

Kolyma et des boat people. Encore une fois, l'artifice était un peu lourd, et dessinait en clair un retour dans les eaux d'un libéralisme façon Raymond Aron qui s'accordait assez mal avec les proclamations d'indépendance et les velléités novatrices de ses promoteurs. *Idem*, quand Glucksmann fait monter la philosophie en première ligne pour fonder en raison la nécessité de doter l'Allemagne fédérale de l'arme atomique et celle de doter l'Europe occidentale d'un « rideau antimissiles » face aux prétentions hégémoniques d'Andropov, il n'est pas nécessaire d'avoir l'esprit particulièrement mal tourné pour se demander ce qui, la magie du style mise à part, distingue cette profession de foi de l'esprit libre de celles de Chirac et de Bush. Entendons-nous donc une fois pour toutes sur le sens du mot dissident : au sens de l'affinité idéologique avec Soljenitsyne ou Boukowski qui partagent avec Reagan la conviction que le système soviétique incarne l'Empire du mal, Glucksmann est bien une sorte de « dissident ». Au sens où il réalise, concernant les rapports Est-Ouest, la défense de l'Europe (et la civilisation) occidentale, l'appréciation des mouvements pacifistes, l'analyse du totalitarisme, une sorte de mise en scène philosophique d'idées qui font leur (large) lit entre le *Figaro-Magazine* et le *Nouvel Observateur*, il est autant un dissident que le sont MM. Jean d'Ormesson et Jean Daniel. Ce n'est pas une des moindres habiletés de ce courant que d'adopter le ton de l'écorché vif, du prophète maudit, du visionnaire décrié pour énoncer des propositions telles qu'il en éclot tous les jours sur les pelouses de la pensée libérale.

C'est qu'en effet, au fond, le crédo de Glucksmann tient en quelques idées-forces dont on appréciera l'originalité :

— Le goulag, c'est le goulag, tel qu'en lui-même la terreur l'éternise. Soljenitsyne et Chalamov (6) en ont, une fois pour toutes, dit l'essence. Un charnier est un charnier, la Kolyma, les hôpitaux où l'on psychiatrie les dissidents, c'est Auschwitz, l'appréhension de l'horreur, du phénomène totalitaire ne s'accommodent pas des calculs d'épicier et donc Andropov (on dirait aujourd'hui Tchernenko), fût-ce en puissance, en intention, égale Hitler. L'empire soviétique constitue « la plus stable, la plus moderne des tyrannies » à laquelle nulle autre ne se compare. Pour tout Européen épris de valeurs démocratiques, attaché à une civilisation qui plonge ses

racines du côté des batailles de Salamine et des Thermopyles (sic), cet empire menaçant est l'ennemi.

— Autant cet empire est figé, immuable, sibérien dans ses structures totalitaires, autant son dynamisme s'exprime tout naturellement sur le terrain de l'expansion : d'abord il y eut, après le pacte germano-soviétique, la Pologne orientale, puis, après Yalta, l'Est européen, puis Cuba, puis l'Angola, l'Afghanistan... Et si on laisse le champ libre aux SS 20, bientôt l'Europe occidentale. Comme pour Castoriadis (7), l'idée que la conquête de l'Europe occidentale, la réalisation de l'hégémonie politique et militaire mondiale s'inscrivent dans la logique éternelle de la politique extérieure soviétique constitue une évidence absolue qu'il serait indécent de s'arrêter à démontrer. Nous n'avons donc guère le choix qu'entre la « certitude du goulag » et « les risques de la vitrification nucléaire » (qu'implique la décision de s'armer face au totalitarisme). En d'autres termes : « Je préfère risquer succomber avec un enfant que j'aime dans un échange de Pershing et de SS 20 que de l'imaginer entraîné vers quelque Sibérie planétaire. (8) »

Donc, l'Occident, le « petit cap » ouest-européen surtout, « pris en otage » par les fusées soviétiques doit s'armer, se doter des moyens de riposter en état de légitime défense. Donc les pacifistes (occidentaux, ceux de l'Est, apparemment, Glucksmann n'en a jamais entendu parler) qui rêvent de transformer les épées en socs de charrue et les loups (rouges) en agneaux sont des irresponsables, des rejetons attardés et légèrement mongoliens du radicalisme désuet des années soixante. Leçon d'éthique à la clé : il est, en certaines circonstances, des valeurs plus élevées que la vie, il faut savoir parfois regarder la mort en face pour préserver sa dignité, sa liberté, bref tout ce qui fait la chair et le sang de notre « petit cap culturellement non négligeable ». Conclusion de Glucksmann : « Avons-nous le droit de prendre en otage femmes, enfants, et les enfants des enfants sur l'entière planète ? Pouvons-nous menacer les populations civiles, dont nous, d'apocalypse ? Une civilisation demeure-t-elle civilisation lorsqu'elle risque sciemment son extinction pour survivre ? Telle est la plus philosophique, la plus sérieuse, la plus commune question que la banale actualité pose. La réponse, n'en déplaise aux consciences trop tranquilles, est oui (9). »

A vrai dire, des constructions politico-philosophiques (idéologiques,

en bref) comme celle que Glucksmann propose dans *la Force du vertige* appellent moins un travail de réfutation qu'un effort pour les situer dans le champ mouvant de la conjoncture idéologique et politique. Glucksmann ne démontre pas, il assène, interpelle, invective, multiplie jugements *a priori*, paralogismes et professions de foi. Il ne convainc donc que les convaincus et, l'air du temps s'y prêtant à merveille, cela fait légion et débouche sur le succès du livre : le « dissident » s'y entend à broser dans le sens du poil, en toute indépendance et en tout bien tout honneur philosophique, s'entend, bien sûr.

## Au beau milieu du marécage

Donc, nous repérons chez le dernier Glucksmann les divers ingrédients d'une pensée libérale qui relève la tête, reprend du muscle et du tonus pour faire valoir ses titres à « défendre la civilisation », occidentale, bien sûr, en temps de crise et de tension des rapports internationaux. On n'épuiserait sûrement pas la question et on se fourvoierait en partie en tirant le bilan hâtif : le nouveau philosophe qui tire à boulets rouges contre le PCF et les pacifistes dans le *Figaro-Magazine*, qui applaudit des deux mains quand les Pershing relèvent la garde en RFA est tombé à droite, définitivement passé « dans l'autre camp », etc. Parce que ses philippiques antitotalitaires, Glucksmann les place avec autant de bonheur et aussi peu d'incongruité « à gauche » aussi, dans les colonnes du *Nouvel Observateur*, par exemple. Parce qu'en matière de croisade antitotalitaire, de défense armée de l'Occident, il peut multiplier les compagnonnages, de gauche comme de droite et spéculer sur l'existence de consensus sur le fond sinon dans la forme qui transcendent de belle manière les empoignades parlementaires sur l'école privée, la « liberté » de la presse et le passé résistant du Président de la République. C'est cela sa force, son habileté, à l'ex-camarade Glucksmann : planter sa tente de dissident au beau milieu du marécage vraiment majoritaire parmi la classe politique et intellectuelle : celui de la démocratie armée qui fait front au totalitarisme de l'Est.

Héritier de la pensée libérale, Glucksmann l'est lorsqu'il campe le décor de notre civilisation démocrati-

que menacée par l'Est. Pas de doute, pour lui comme pour Lefort (10), nos valeurs de liberté, sûreté, droit à une existence privée sont universelles, ce sont elles qui ont résisté à l'épreuve du temps, elles sont tout ce qui nous reste quand toutes les utopies, toutes les idéologies millénaristes ont fait faillite. Pas question donc pour nous autres, heureux habitants de cette oasis, de « laisser Andropov décider seul si Paris sera Auschwitz ». Soit dit en passant, cette rigoureuse opposition culturelle Occident civilisé-Orient barbare replace notre philosophe revenu du marxisme dans l'orbite d'un marxisme peu recommandable, celui du texte où, dans les années 1848-1850, Marx et Engels vouent aux gémonies les Slaves barbares et autres peuples sans histoire (11). Au passage aussi, elles l'entraînent à des formules à l'emporte-pièce, un tantinet méprisantes, sur la passivité et le décervelage des sujets de l'empire totalitaire qui indigneraient son maître Soljenitsine et rappelleraient plutôt le délire zinovievien sur l'empire des rats : « L'Homo soviéticus fleurit sans pourquoi, il n'a pas de temps à perdre, la paix tient à un souffle, il retient le sien (12). »

Pendant ce temps et par contraste, « L'Europe occidentale ne s'est jamais goûtée aussi délicieusement bourgeoise qu'en cette fin de XX<sup>e</sup> siècle, au sens où l'on qualifiait bourgeois des droits, une aisance, une cuisine et le confort bien avant qu'artistes ou révolutionnaires propulsent l'adjectif en mal suprême et condensent sur le propriétaire d'antan des haines au demeurant contradictoires (13). » Toutes ces questions d'affinité ou de répulsion idéologiques mises à part, c'est sans doute sa vision platement zinovievienne (14) des sociétés de l'Est qui constitue l'aspect le plus intellectuellement indigent de la leçon d'antitotalitarisme que nous inflige Glucksmann. Dans un article intitulé « Camarade Big Brother » que publie le *Magazine littéraire* (15) fleurissent sous sa plume les formules du type : « Orwell a sous-estimé le stade final de l'abrutissement communiste qui fait l'économie d'un ministère de la vérité en noyant la vérité dans la vodka et l'inculture... Le citoyen soviétisé a désappris l'opposition ; s'il ne se demande pas avec angoisse comment combler l'écart, c'est qu'il n'opère plus la distinction. Il ne cherche guère à passer de la foi en la liberté au culte de l'esclavage, car son esclavage tient précisément à ce qu'il

est dépossédé de foi, de culte, de souci de justice. Il habite zinovievment un désert sans mirages... L'ignorance fait la force car ce que la société russe a désappris en se soviétisant est précisément l'usage indicatif du verbe être. »

## Défenseur de l'Occident

Du coup, lorsque Glucksmann se trouve confronté à des événements ou des attitudes qui n'entrent pas précisément dans le cadre de ces déductions sous-orwelliennes, à la situation polonaise du début des années 1980, par exemple, il délire sans rivage : « A l'origine, les militants polonais ne se refusaient peut-être pas napoléoniens; neuf mois après le coup de force militaire pro-soviétique certains cultivaient encore l'espérance d'une grève générale. G.Sorel au début du siècle a fort explicitement rattaché ce mythe et cette idée stratégique au modèle des guerres du Premier Empire. La perspective d'une grève générale fut rapidement délaissée... Le Polonais s'avance sur un fil, il doit éviter de verser dans l'extrême héroïsme de la grandeur (« ni mort ») autant que dans l'infinie petitesse (« ni rouge »). Or, pour ne point s'enfoncer, fasciné, jusqu'au coma, dans l'un ou l'autre vertige il ne peut avancer qu'en contrepesant l'un par l'autre, c'est à dire en redoublant le sien... Le funambule, balancier en main, tient le juste milieu entre deux chutes, il jauge le temps, son élan, sa distance ; à l'instant d'avancer, son infaillibilité passe les calculs, la moindre hésitation peut être funeste, il doit oser se confier au vertige. (Caillois) (16) ».

S'il est une chose qui ressort clairement de ce feu d'artifice rhétorique, c'est la suivante : toute attitude « extrême » (visant à renverser les rapports existants, une révolution, pour parler trivialement) eût été funeste au mouvement polonais. Voyez les beautés de la pensée libérale : tant qu'il s'agit de clamer que Yalta c'est le traité de Versailles (Glucksmann), d'exhorter l'Occident à s'armer, riposter, se défendre, tout va ; mais dès qu'à l'Est surgit un mouvement de masse qui menace d'aller aux « extrêmes », plus rien ne va. Ce n'est pas par en bas que doit se défaire le « goulag ». Ça fait désordre, retour d'utopie et pour tout dire, Mai 68. Rien de neuf sous le soleil,

10. Claude Lefort, « L'Invention démocratique », Livre de poche, 1981.

11. Voir le livre de Fernando Claudin, « Marx, Engels, et la révolution de 1848 », Maspero 1980.

12. Op. cité p 94.

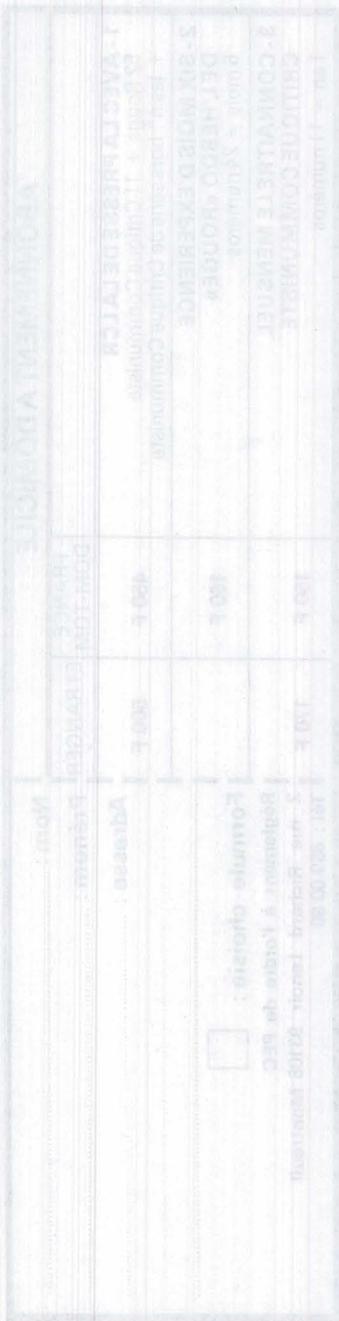
13. Op. cité p 51.

14. Ecrivain soviétique dissident, Zinoviev décrit l'URSS comme une société sans avenir qui s'enfonce vers l'abîme. Le régime politique correspond selon lui à la réalité d'une société atomisée, à la réalité de l'homo soviéticus.

15. Décembre 1983.

16. Op. cité, pp 150, 155-156.





aujourd'hui, Franz Josef Strauss, peut être, demain, une panoplie nucléaire. Il semblerait donc que, dans l'ordre des priorités, la défense de l'Occident l'emporte, haut la main, sur celle de la démocratie.

Lorsqu'il s'agit de stigmatiser l'irresponsabilité et la cécité des pacifistes d'outre-Rhin, Glucksmann n'hésite pas à brandir le spectre de tous les vieux démons de l'Allemagne, de toutes les utopies « totalitaires » qui, du marxisme au nazisme, l'auraient tant de fois conduite à sa perte. Le pacifisme, clame-t-il, est la dernière grande idéologie qu'aient inventée les Allemands pour nous conduire, une nouvelle fois, sur les sentes erratiques de l'histoire. Avec un mépris sans mesure, il renvoie à leur passé coupable ces jeunes Allemands d'après 1945, « voyageurs sans bagages, nés d'un passé inconnu et de parents transparents » qui, dans leur obstination à se préférer « plutôt rouges que morts », ne voient pas qu'ils fraient le chemin à un « nouvel Auschwitz », sous l'égide d'Andropov, cette fois. Entraîné par le feu de la polémique, Glucksmann n'hésite à convoquer ni les morts, ni les enfants : « Sous couleur de cérémonie du souvenir, faut-il déposer les armes outre-Rhin et dois-je, en mémoire de ma famille, proie de l'archipel nazi, accepter que mon enfant subisse l'archipel soviétique ? (18) ».

Mais lorsqu'il s'agit de revendiquer la bombe pour Kohl, c'est une tout autre Allemagne que redécouvre Glucksmann : « Si les Allemands vivent en démocratie depuis quarante ans, ils ont autant de titres que quiconque à choisir librement la façon dont ils entendent se défendre. Chaque peuple est responsable de sa propre survie (19) ». Paradoxe gymnastique intellectuelle : la majorité des Allemands de l'Ouest, en toute démocratie, ne veulent pas d'armes nucléaires sur leur territoire. Mais Glucksmann, lui, en toute démocratie, pense qu'il serait néanmoins bon, que Kohl ait sa force de frappe. Donc...le discours des stratèges en chambre de la Défense de l'Occident a des raisons que le bon sens ignore.

Mais sans doute l'aspect le plus pernicieux du discours de la guerre que nous tient Glucksmann est-il son acharnement inlassable à banaliser la perspective de la guerre atomique. Rien ne sert de crier à l'apocalypse, dit-il en substance, l'horreur absolue de la guerre, nous la connaissons depuis 1914. La guerre nucléaire n'est que la poursuite de l'horreur par

d'autres moyens. Ne craignons donc pas de nous armer et de menacer l'autre de nos foudres nucléaires.

C'est à ce prix que notre petit cap arrachera ses meilleures chances de survie. Ne nous voilons pas la face, la seule façon de « tenir en respect un système concentrationnaire », c'est de pointer nos fusées. Foin des angoisses millénaristes des pasteurs et des junkies ouest-allemands : plutôt la belle mort que le goulag... S'il est un discours irresponsable, c'est bien celui-là, qui nous condamne à la Bombe et prévoit son usage comme un moindre mal. Les faucons du Pentagone ne disent pas autre chose. Mais Glucksmann qui ne craint pas d'affirmer avec une belle audace que « dès l'origine, régime totalitaire et Bombe sont liés » va plus loin encore : les généraux américains, eux, au moins, ne laissent pas entendre que ce sont les Russes qui ont vitrifié Hiroshima et Nagasaki.

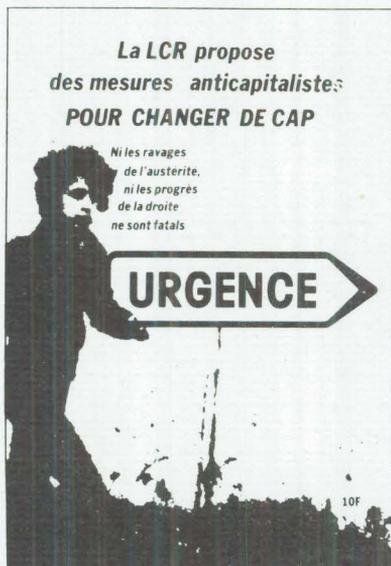
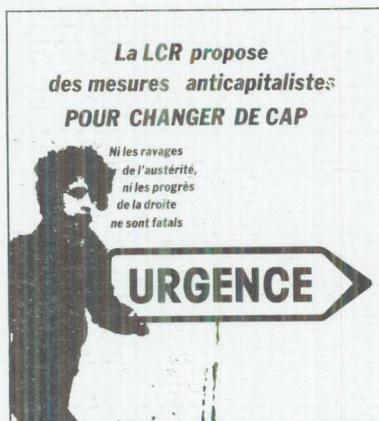
18. « Op. cité p. 138 ».

19. « Le Figaro-Magazine ».

Montand chante « vive la crise » !

Delors annonce moins de remboursement de la Sécu et moins d'impôts pour les riches !

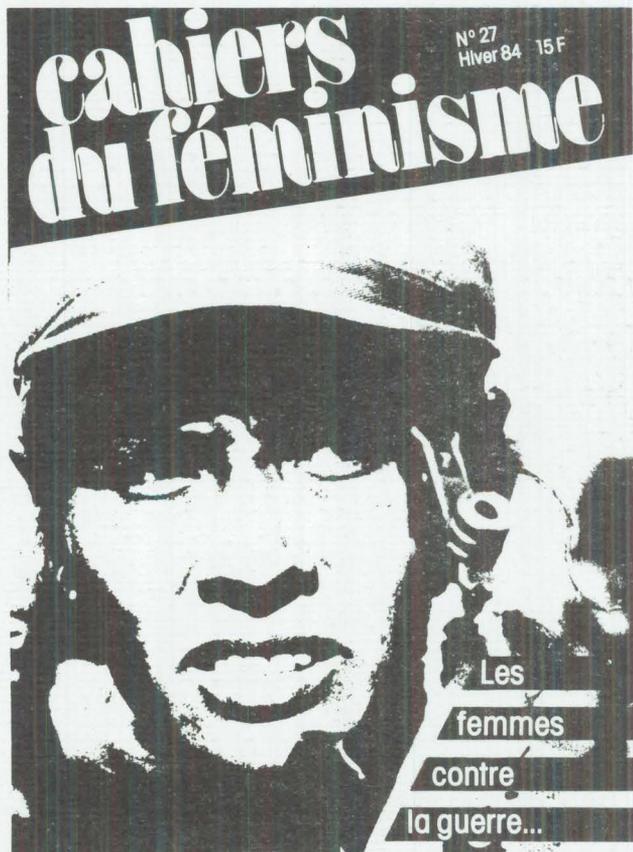
Plus que jamais, sachons débattre pour unir et agir plus efficacement contre les licenciements et la logique infernale du capitalisme en crise.



Cette brochure de vingt-quatre pages, en vente au prix de dix francs, est prévue pour une large diffusion.

Ecrivez ou téléphonez à la PEC, 2, rue Richard-Lenoir, 93100 Montreuil. Tél : 859 00 80.

Des tarifs particuliers sont prévus pour les commandes groupées.



« SANS BOTTES  
NI MEDAILLES »  
Un trotskyste breton  
dans la guerre.  
André Calvès.

La victoire d'Hitler en Allemagne, le Front populaire, la Révolution espagnole, les procès de Moscou, la déclaration de guerre : les souvenirs d'André Calvès s'enracinent dans cette décennie. A travers son itinéraire personnel, notre camarade Calvès révèle une page d'histoire méconnue : l'activité des trotskystes français, à Brest et à Paris, de l'occupation allemande à la « Libération ». A l'époque où il était « minuit dans le siècle », des militants ont combattu contre le fascisme sans céder à « l'union sacrée ». Ils étaient trotskystes. André Calvès était de ceux-là.



160 pages  
dont 32  
documents

Sortie

le 2 avril

60 F

Critique  
Communiste

Revue mensuelle de LCR éditée par la société P-E-C  
Rédaction et administration : 2, rue Richard-Lenoir 93 100 Montreuil-sous-Bois.  
859 00 80.

Directeur de la publication : Robert March. Imprimerie Rotographie.  
ISSN — 0298 — 2068 N° CP : 56 5511